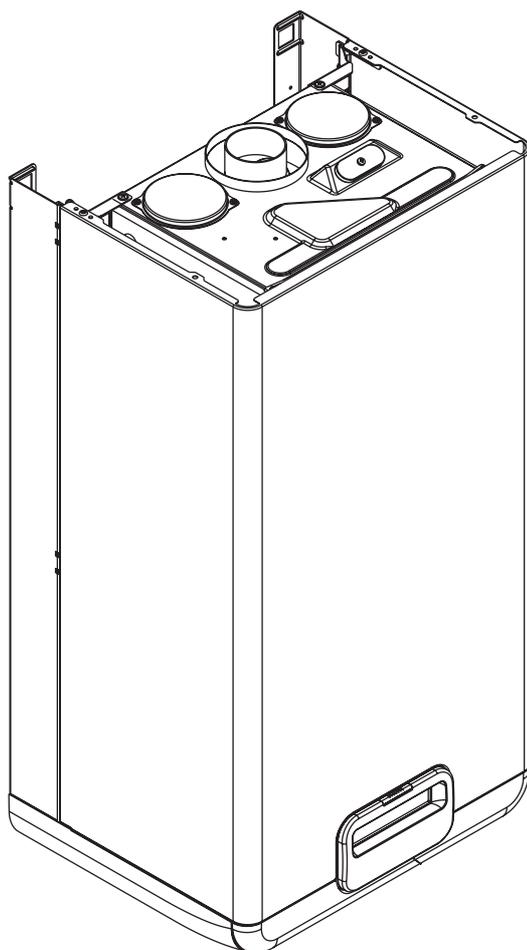


IDRA 4024 V

Code 021727 - 24,00 kW

Chaudière gaz ventouse C12, C32 et C42

Catégorie II_{2E+3+} (gaz naturel et gaz de pétrole liquéfiés)



atlantic franco belge

RECOMMANDATIONS

PRESENTATION DU MATERIEL

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

PIÈCES DÉTACHÉES

CONDITIONS DE GARANTIE

Document 1249-2
Edition 12/06

Notice de référence

destinée au
professionnel et à
l'utilisateur
à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE
Téléphone: 03.28.50.21.00
Fax: 03.28.50.21.97
RC Hazebrouck
Siren 440 555 886
Matériel sujet à modifications sans
préavis.

Document non contractuel.

Cet appareil est conforme:

- aux directives gaz 90/396/CEE et rendement 92/42/CEE selon les normes EN 625, EN 297 (version cheminée), EN 483 (version ventouse)
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE



Dans certaines parties de cette notice les symboles suivants sont utilisés:



ATTENTION = indique les actions demandant une attention particulière et une préparation adéquate



INTERDIT = indique les actions qui NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS être exécutées

SOMMAIRE

1 RECOMMANDATIONS	page	4
2 PRESENTATION DE L'APPAREIL	page	4
2.1 Colisage	page	4
2.2 Accessoires	page	4
2.3 Caractéristiques générales	page	5
2.3.1 Dimensions	page	5
2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière	page	5
2.3.3 Données techniques	page	6/7
2.4 Principe de fonctionnement	page	8
2.4.1 Eléments fonctionnels	page	8
2.4.2 Tableau de commande	page	9
2.4.3 Circuit hydraulique	page	10
3 INSTRUCTION POUR L'INSTALLATEUR	page	11
3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	page	11
3.2 Le local d'implantation	page	11
3.3 Raccordements hydrauliques	page	11
3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau	page	11
3.3.2 Montage de la platine de préaccordement	page	12
3.3.3 Montage du cache tuyauterie	page	12
3.3.4 Collecteur d'évacuations	page	12
3.4 Raccordement gaz	page	12
3.5 Raccordement conduits ventouses	page	13
3.5.1 Ventouse concentrique horizontale (type C12)	page	13
3.5.2 Ventouse concentrique verticale (type C32)	page	13
3.5.3 Montage des différents types de ventouse	page	14
3.6 Raccordements électriques	page	15
3.6.1 Branchement des accessoires 230 V	page	16
3.6.2 Branchement basse tension	page	16
3.6.3 Schéma électrique	page	17
3.7 Remplissage de l'installation	page	18
3.8 Vidange de l'installation	page	18
3.9 Vérifications et mise en service	page	18
3.10 Changement de gaz	page	20
3.11 Configuration des paramètres	page	21
3.11.1 Accès aux programmes de modification	page	21
3.11.2 Modification des paramètres	page	21
3.11.3 Liste des paramètres du programme régulation	page	22
3.11.4 Configuration de la régulation sans thermostat d'ambiance	page	22
3.11.5 Configuration de la régulation avec kit plancher chauffant	page	22
3.11.6 Configuration ballon séparé	page	22
3.12 Réglages	page	22
3.12.1 Liste des paramètres du programme réglages	page	23
3.12.2 Configuration des paramètres lors d'un changement de gaz	page	23
3.13 Entretien	page	24
3.13.1 Programme d'entretien périodique	page	24
3.13.2 Entretien des différents circuits	page	24
3.13.3 Vérification des paramètres de combustion	page	24
4 INSTRUCTION POUR L'UTILISATEUR	page	25
4.1 Première mise en service	page	26
4.2 Mise en route de la chaudière	page	26
4.2.1 Modes de fonctionnement	page	26
4.2.2 Mise en service de la chaudière	page	27
4.2.3 Affichage informations	page	28
4.3 Arrêt de l'appareil	page	28
4.4 Vidange de la chaudière	page	29
4.5 Anomalies de fonctionnement	page	29
4.6 Entretien	page	30
5 PIECES DETACHEES	page	31
6 CONDITIONS DE GARANTIE	page	36

1 RECOMMANDATIONS

⚠ Les chaudières produites dans nos ateliers sont fabriquées en soignant particulièrement chaque composant de façon à protéger l'utilisateur et l'installateur contre tout risque d'accident. Nous recommandons donc au personnel qualifié de faire très attention aux branchements électriques lors de chaque intervention (fils correctement raccordés sur les différents borniers).

⚠ Ce manuel d'instruction fait partie intégrante de la chaudière : s'assurer que l'appareil en soit toujours équipé, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert sur une autre installation.

⚠ L'installation de la chaudière et toutes les opérations d'assistance et d'entretien doivent être exécutées par un professionnel qualifié.

⚠ Il est conseillé à l'installateur d'instruire l'utilisateur sur le fonctionnement de l'appareil et sur les règles fondamentales de sécurité.

⚠ Cette chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causés par un usage impropre.

⚠ Après avoir retiré l'emballage, s'assurer de l'intégrité et du bon état de son contenu. En cas de non correspondance, prière de s'adresser au revendeur qui a fourni l'appareil.

⚠ La soupape de sécurité de l'appareil doit être raccordée à l'éégout via un collecteur approprié. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

⚠ Durant l'installation, il est nécessaire d'informer l'utilisateur que:

- en cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- il doit vérifier régulièrement que la pression de l'eau de l'installation hydraulique soit comprise entre 1

- et 1,5 bar. En cas de nécessité, il doit faire intervenir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- en cas de non utilisation de la chaudière durant une longue période, il est conseillé de fermer l'alimentation du gaz ainsi que l'interrupteur général électrique. S'il y a risque de gel, il faut vidanger la chaudière et l'installation, ou consulter le professionnel assurant le suivi pour l'insertion d'un produit antigel
- l'entretien de la chaudière doit être exécuté au moins une fois par an par le professionnel assurant le suivi.

En ce qui concerne la sécurité, il est utile de se rappeler que:

- ⊖ l'usage de la chaudière est déconseillé aux enfants ou aux personnes inaptes sans assistance
- ⊖ en cas d'odeur de gaz, ne pas fumer. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz
- ⊖ ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides
- ⊖ avant d'exécuter les opérations d'entretien et de maintenance, débrancher électriquement la chaudière en appuyant sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur montre "- -" et en coupant l'interrupteur bipolaire placé sur l'alimentation électrique de l'appareil
- ⊖ il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation ou les indications du constructeur
- ⊖ ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques sortant de la chaudière même si cette dernière est débranchée du réseau d'alimentation électrique
- ⊖ ne pas boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local où l'appareil est installé
- ⊖ ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé
- ⊖ ne jamais laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants.

2 PRESENTATION DU MATERIEL

2.1 Colisage

La chaudière est livrée en 3 colis:

- 1 colis chaudière
- 1 colis platine de pré raccordement (code 073306)
- 1 colis ventouse au choix:
 - code 073265 pour les versions horizontales Ø 60-100
 - code 073268 pour les versions 3CE

ou 1 colis adaptateur chaudière:

- code 073266 pour les versions horizontales ou verticales Ø 80-125. Les rallonges, coudes et terminal sont des fournitures ATLANTIC FRANCO BELGE (en vertical), POUJOULAT ou UBBINK.

2.2 Accessoires

- Kit propane,
- Sonde extérieure,
- Kit plancher chauffant,
- Dosseret écarteur pour passage des tuyauteries à l'arrière de la chaudière,
- Thermostats d'ambiance simple ou programmable,
- Filtre pour installation,
- Coudes et rallonges pour ventouse horizontale Ø 60-100.

2.3 Caractéristiques générales

2.3.1 Dimensions en mm

Les dimensions d'encombrement des ventouses figurent au § 3.5.

Nota: dans le cas d'installation du dossieret écarteur en option, ajouter 32 mm aux dimensions de profondeur.

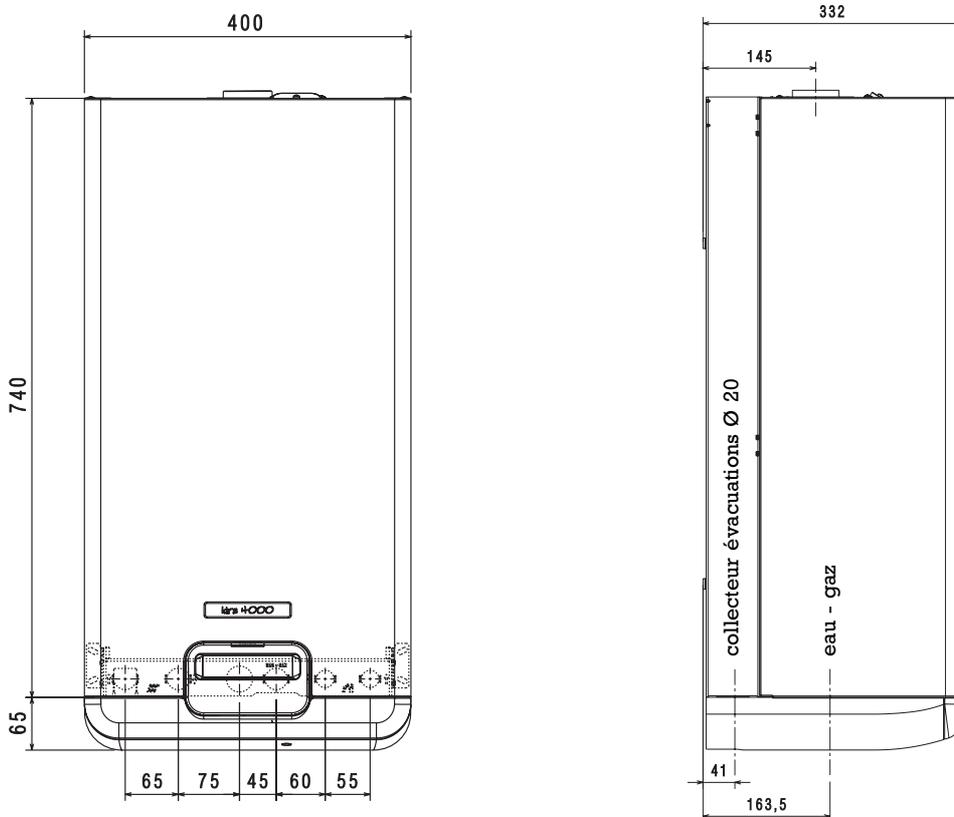
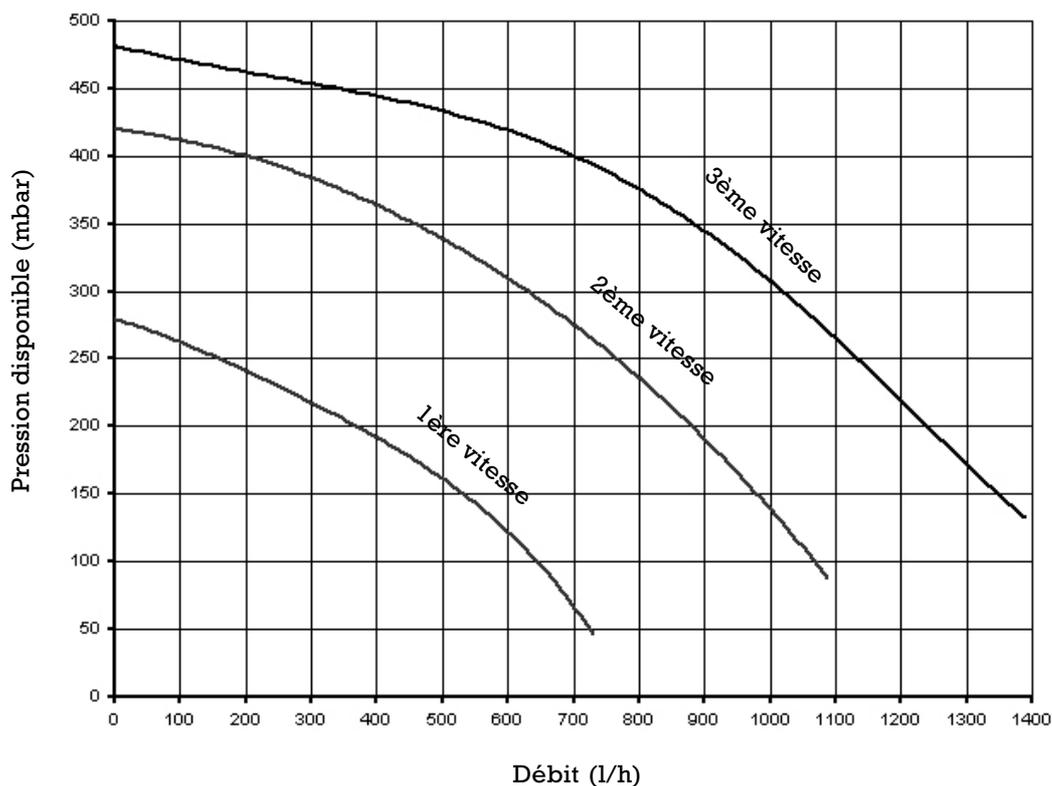


Fig. 2.1

2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière



2.3.3 Données techniques

Catégorie gaz/Type	II _{2 E+ 3+}	
Pays	FR	
Puissance acoustique	43,7	dB(A)
Classe selon RT 2500	référence	
Classe NOx	2	
Généralités		
Débit calorifique nominal chauffage/sanitaire	26,30	kW
Puissance thermique nominale chauffage/sanitaire	24,00	kW
Débit calorifique réduit chauffage	11,20	kW
Puissance thermique réduite chauffage	9,40	kW
Puissance électrique	125	W
Tension d'alimentation électrique	230-50	V-HZ
Indice de protection	IPX5D	
Rendements		
Utile à la puissance nominale	91,7	%
Utile à charge partielle 30%	90,6	%
Pertes à l'arrêt (avec ΔT 30K)	97	W
Fonctionnement chauffage		
Pression maximale	3	bar
Pression minimale	0,25-0,45	bar
Contenance en eau du circuit chauffage	2,3	l
Température maximale	90	°C
Plage de réglage du sélecteur T° chauffage	40 - 80	°C
Pression de pompe maximale disponible au débit de	300	mbar
Capacité vase d'expansion	1000	l / h
Pression vase d'expansion	8	l
	1	bar
Pression gaz alimentation		
Pression nominale gaz de Lacq (G20)	20	mbar
Pression nominale gaz Groningue (G25)	25	mbar
Pression nominale gaz butane (G30)	28-30	mbar
Pression nominale gaz propane (G31)	37	mbar
Raccordements hydrauliques		
Gaz	3/4"	Ø
Chauffage	3/4"	Ø
Dimensions et poids		
Hauteur	805	mm
Largeur	400	mm
Profondeur	332	mm
Poids	33	kg
Performances du ventilateur		
Débit des fumées	45,191	Nm ³ / h
Débit d'air	42,554	Nm ³ / h
Débit massique fumées (maxi)	15,37	g/s
Débit massique fumées (mini)	17,37	g/s
Pression résiduelle avec tuyau concentrique de 0,85 m.	0,20	mbar
Pression résiduelle chaudière sans tuyau	0,35	mbar
Valeurs d'émissions au G20 à débit		
maxi / mini:	CO inférieur à	100/130
	CO ₂	6,95/2,60
	NOx inférieur à	140/110
	ΔT° des fumées	127/98
		p.p.m.
		%
		p.p.m.
		°C
Ventouse concentrique horizontale - C12		
Diamètres fumées - air	60 - 100	mm
Longueur maxi droite *	4,25	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 0,85	m
Ventouse concentrique horizontale - C12		
Diamètres fumées - air	80 - 125	mm
Longueur maxi droite*	9,50	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 0,90	m
Terminal et matériel compatibles:		
POUJOLAT	STHC 80 GA- gamme DUALIS GAZ ALU	
UBBINK	ROLUX 4 G - gamme ROLUX	

Ventouse concentrique verticale - C32		
Diamètres fumées - air	80 - 125	mm
Longueur maxi droite*	11,30	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 0,90	m
Terminal et matériel compatibles:	SVT80 GA - gamme DUALIS GAZ ALU	
POUJOLAT	ROLUX 3 G et 4 GM - gamme ROLUX.	
UBBINK		
Ventouse collective - C42		
Diamètres fumées - air	60 - 100	mm
Longueur maxi droite *	4,25	m
Perte de charges par coude	0,85	m

* Suivant la longueur des conduits, il peut être nécessaire de mettre en place une des 3 brides fumées fournies avec l'appareil. Se reporter au § 3.5.

PARAMETRES		Gaz naturel		Gaz de pétrole liquéfié	
		G20	G25	G30	G31
Indice de Wobbe inférieur (15°C - 1013 mbar)	MJ/Sm ³	45,67	37,38	80,58	70,69
Pression nominale d'alimentation	mbar	20	25	28-30	37
Pression minimale d'alimentation	mbar	13,5			
Nombre d'injecteurs brûleur		12	12	12	12
Diamètre	mm	1,35	1,35	0,77	0,77
Diamètre diaphragme	mm	4,60	4,60		
Débit gaz au maxi chauffage	Sm ³ /h	2,78	3,24		
	kg/h			2,07	2,04
Débit gaz au mini chauffage	Sm ³ /h	1,18	1,38		
	kg/h			0,88	0,87
Pression gaz au brûleur					
au maxi chauffage	mbar	10,10	12,20	28,00	36,00
	mmCE	102,99	124,41	285,52	367,10
au mini chauffage	mbar	1,90	1,90	5,60	7,30
	mmCE	19,37	19,37	57,10	74,44

2.4 Principe de fonctionnement

Idra est une chaudière murale de type étanche (C12, C32 ou C42) assurant le chauffage d'une installation. Elle peut également fournir de l'eau chaude sanitaire si un ballon réchauffeur séparé est raccordé à la chaudière. Ce ballon peut être géré par la sonde sanitaire fournie avec la chaudière ou par un thermostat ballon classique. La gestion par sonde permet le réglage de la consigne sanitaire directement sur le tableau de commande de la chaudière ainsi que son affichage.

CONFIGURATION A:

chauffage uniquement

CONFIGURATION B:

chauffage + ballon à distance avec thermostat

CONFIGURATION C:

chauffage + ballon à distance avec sonde sanitaire.

Selon la configuration choisie, il est nécessaire de régler le paramètre «mode sanitaire» décrit à la page 22.

Régulation chaudière par microprocesseur:

- modulation électronique de flamme continue en sanitaire et en chauffage,
- progressivité d'allumage automatique et contrôle de flamme par ionisation avec électrode unique,
- contrôle de la continuité des sondes NTC,
- gestion des alarmes et des mises en sécurité,
- diagnostic d'anomalies de fonctionnement par affichage digital,
- possibilité de modifier certains paramètres pour optimiser la régulation de l'installation de chauffe,
- possibilité de réguler un circuit radiateur par sonde extérieure (en accessoire).

Dispositifs de sécurité:

- thermostat limite contrôlant les surchauffes de l'appareil,
- soupape de sécurité chauffage à 3 bars,
- capteur de pression n'autorisant pas l'allumage du brûleur en cas de manque d'eau,
- pressostat fumées vérifiant le bon fonctionnement du

ventilateur, l'évacuation correcte des fumées et l'aspiration de l'air de combustion.

Fonctions de protection:

- **hors gel chaudière:** se déclenche lorsque la température de l'eau descend au-dessous de 6°C (paramètre 62), fonction également active lorsque la chaudière est en veille.
 - **dégrippage du circulateur:** 30s toutes les 24 heures.
- ### Temporisations cycles chauffage (paramètre 30):
- **ajustement automatique de la puissance maxi chauffage:** après allumage du brûleur, la chaudière fonctionnera à une puissance maxi chauffage réduite durant 15 mn (paramètre 28). Ensuite, si l'installation demande une puissance moindre, la chaudière modulera, si la demande est plus importante, la chaudière passera au maxi.
 - **démarrage brûleur:** pour éviter des allumages intempestifs et réduire les trains de chaleur, la chaudière s'arrêtera au moins 3 mn (paramètre 29) entre chaque demande de chauffage et le brûleur démarrera à puissance mini pendant 1,5 mn.

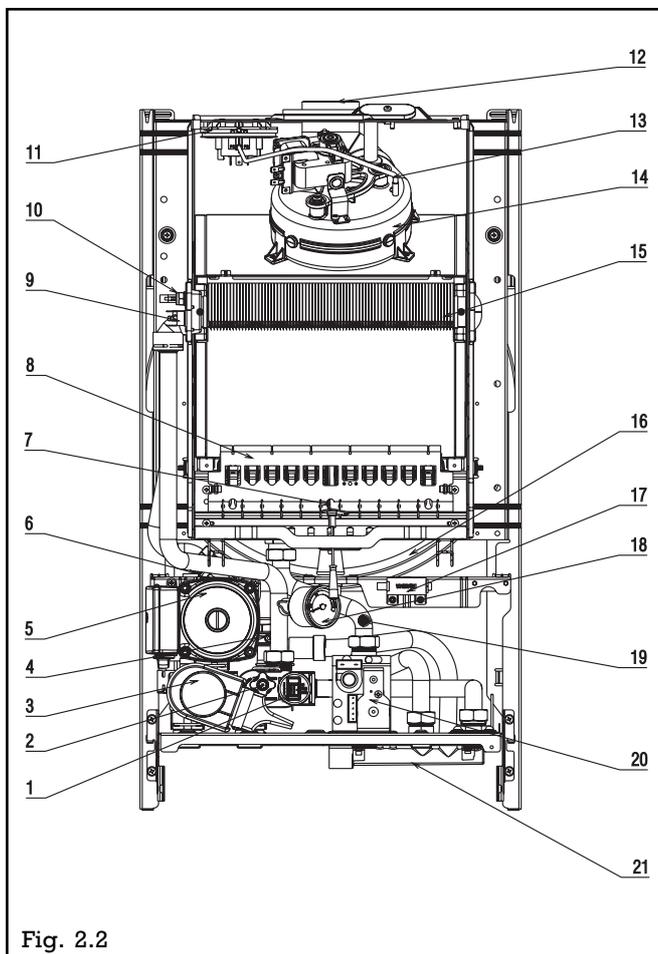
Ajustement automatique de la température chaudière en fonction de la demande du thermostat d'ambiance:

- **fonction AUTO (paramètre 42):** fonction active pour une consigne chauffage comprise entre 55°C et 65°C. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande (contact fermé) après 20 mn de fonctionnement, la température chaudière augmentera automatiquement de 5°C. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande 20 mn plus tard, la température augmentera encore de 5°C. Le cycle automatique prend fin à l'ouverture du contact thermostat d'ambiance.
- **fonction BOOSTER (paramètre 43):** fonction active sur toute la plage de consigne chauffage. Même principe de fonctionnement que ci-dessus mais l'augmentation de 5°C s'effectuera toutes les 10 mn.

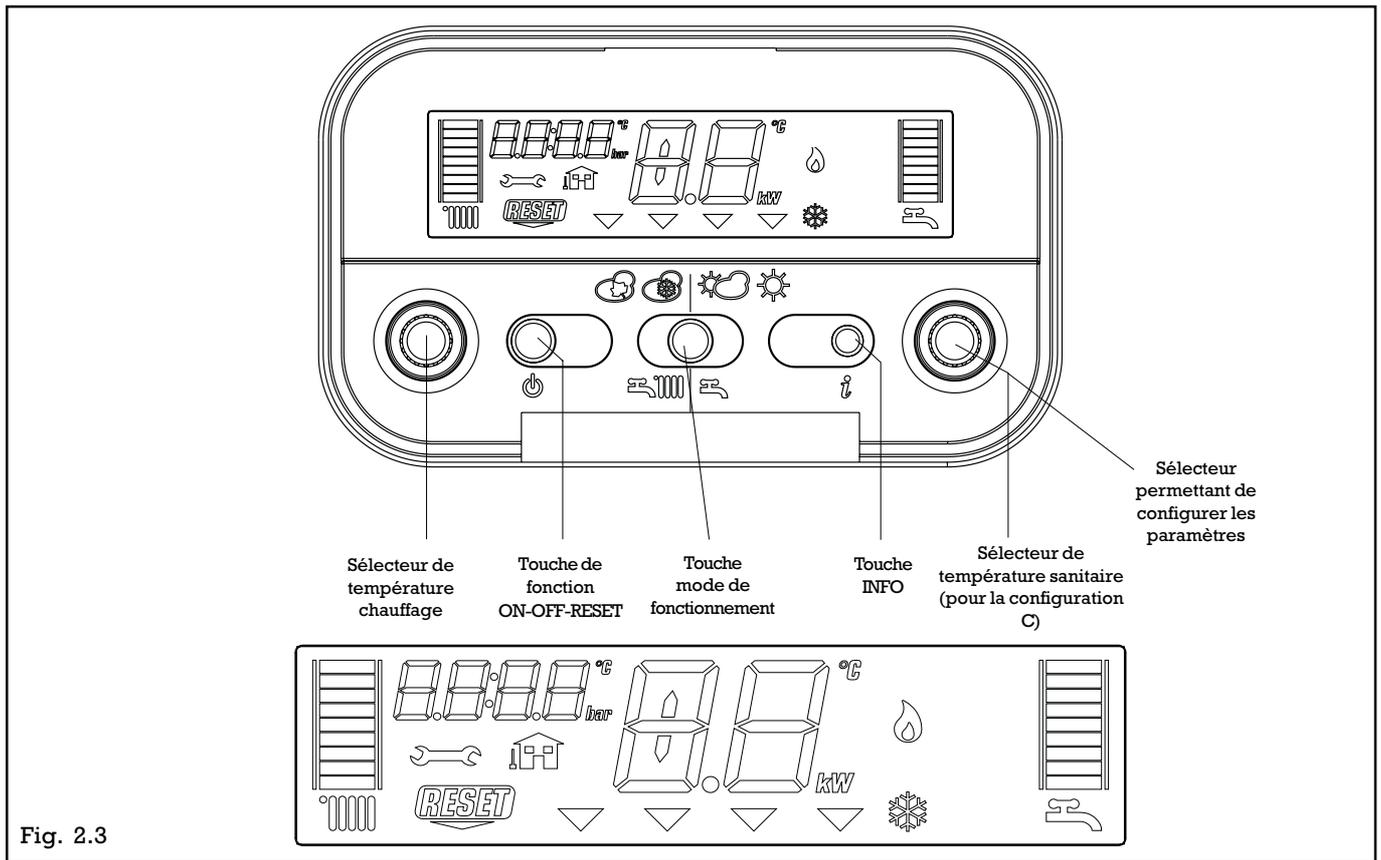
2.4.1 Eléments fonctionnels de la chaudière

Légendes

- 1 Capteur de pression
- 2 Robinet de vidange
- 3 Moteur vanne directionnelle
- 4 Soupape de sécurité chauffage
- 5 Circulateur
- 6 Purgeur automatique
- 7 Electrode allumage et ionisation
- 8 Brûleur
- 9 Thermostat limite ($102\pm 3^{\circ}\text{C}$)
- 10 Sonde NTC primaire
- 11 Pressostat fumées
- 12 Bride fumées
- 13 Tube prise de dépression
- 14 Ventilateur
- 15 Échangeur
- 16 Vase d'expansion
- 17 Transformateur d'allumage
- 18 Manomètre
- 19 Prise de pression
- 20 Vanne gaz
- 21 Collecteur évacuations



2.4.2 Tableau de commande



Description des commandes

Sélecteur de température chauffage: permet de consigner la valeur de la température de l'eau de chauffage

Sélecteur de température sanitaire (pour la configuration C): permet de consigner la valeur de la température de l'eau sanitaire du ballon séparé

Sélecteur permettant de configurer les paramètres (pour les configurations A, B et C): est utilisé lors des réglages et des programmations.

Touche de fonction

- ON chaudière alimentée électriquement, en attente de demande de fonctionnement (☰ - ☷)
- OFF chaudière alimentée électriquement mais à l'arrêt
- RESET permet de rétablir le fonctionnement après une anomalie de fonctionnement.

Touche mode de fonctionnement: permet de choisir le mode de fonctionnement adapté à chaque situation (☁ automne - ☁ hiver) (☁ printemps - ☁ été, uniquement avec un ballon raccordé).

Touche Info: permet d'afficher des informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

Description des icônes

- échelle graduée de la température de l'eau de chauffage avec icône de fonction chauffage
- échelle graduée de la température de l'eau sanitaire (ne s'affiche que dans la configuration C)
- icône de la fonction sanitaire (s'affiche dans les configurations B et C)
- icône anomalie (détaillé en page 29)
- icône réarmement nécessaire (détaillé en page 29)
- valeur de la pression hydraulique
- icône du branchement de la sonde extérieure
- température du chauffage/sanitaire (uniquement pour la configuration C)
ou
- anomalie de fonctionnement (par ex. 10 - absence de flamme)
- indicateur de sélection des fonctions (se place en face du type de fonctionnement choisi (☁ automne - ☁ hiver) (☁ printemps - ☁ été, utilisés lorsqu'un ballon est branché)
- icône de fonctionnement du brûleur
- icône de la fonction antigel active.

2.4.3 Circuit hydraulique

- A Départ ballon séparé
- B Retour ballon séparé
- C Départ chauffage
- D Retour chauffage
- E Entrée eau froide
- F Sortie eau chaude
- G Soupape de sécurité chauffage
- H Robinet de vidange
- I By-pass automatique
- L Moteur vanne directionnelle
- M Circulateur
- N Purgeur automatique
- O Vase d'expansion
- P Sonde NTC primaire
- Q Echangeur primaire
- R Capteur de pression
- S Manomètre
- T Ballon réchauffeur séparé

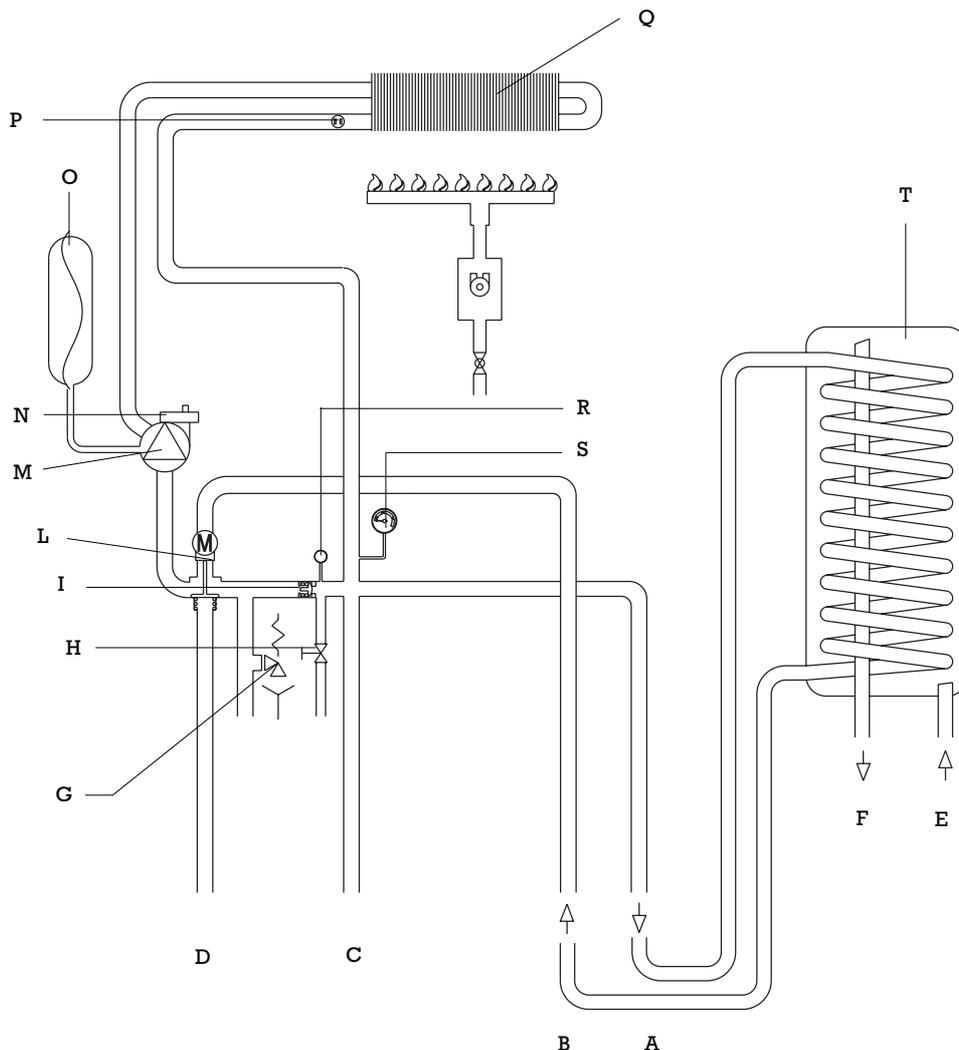
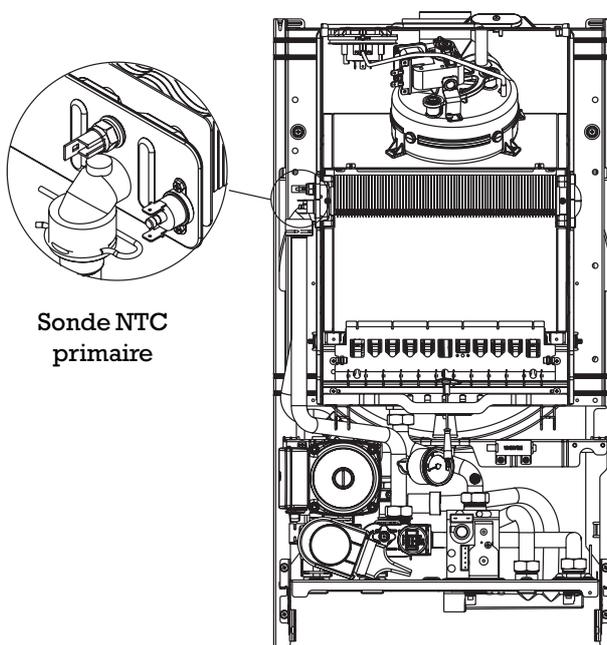


Fig. 2.4



3 INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

Certificat de conformité

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (1, 2 et 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve
- de modèle 4 après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.

3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

• BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Norme NF P 45-204: Installations de gaz (DTU 61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type (RDS).

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

- Prescriptions générales
Pour tous les appareils
 - Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
 - Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201: Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Arrêté du 22 octobre 1969: Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982: Aération des logements.

3.2 Le local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

L'ambiance du local ne doit pas être humide; l'humidité étant préjudiciable aux appareillages électriques.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, prévoir un espace suffisant autour de la chaudière: 5 cm minimum de chaque côté, 20 cm en dessous et 40 cm au dessus de l'appareil. Si cet espace ne peut être respecté, la chaudière devra alors être décrochée lors de ces types d'intervention.

Pour placer correctement l'appareil, se rappeler que:

- il ne doit jamais être placé au-dessus d'une cuisinière ou d'un autre dispositif de cuisson

- il est interdit de laisser des substances inflammables dans la pièce où est installée la chaudière
- les parois sensibles à la chaleur (par exemple celles en bois) doivent être protégées par une isolation appropriée.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

3.3 Raccordements hydrauliques

3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau

• PRESSION DISPONIBLE A LA SORTIE DE LA CHAUDIERE

Le dimensionnement des tuyauteries de l'installation de chauffage doit être calculé suivant la pression disponible. La chaudière fonctionnera correctement si la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur est suffisante. Dans ce but, la chaudière est équipée d'un by-pass automatique qui permet d'obtenir un débit d'eau correct dans l'échangeur.

Toutefois, dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle complémentaire (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

• PRECAUTIONS CONTRE LA CORROSION

Des phénomènes de corrosion peuvent se produire si les matériaux de l'installation sont de natures différentes. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant.

• FONCTION DE DISCONNECTION

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P.43.011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

• IMPORTANT

Avant de procéder à l'installation de l'appareil, nous conseillons de rincer soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation, afin d'en éliminer tous les résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...).

Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés (particules et calamine). Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant. Un filtre peut également être installé près de la chaudière.

• EQUIPEMENT

le vase d'expansion de 8 litres et la soupape de sécurité sont incorporés dans la chaudière. Il est nécessaire de raccorder le petit robinet de vidange et la soupape à l'égout pour décharge lors de surpression. Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

3.3.2 Montage de la platine de pré-raccordement

Fixer solidement la platine de pré-raccordement sur une paroi résistante (pas de cloison légère) et vérifier son niveau.

Dans le cas d'une installation classique avec ventouse horizontale Ø 60-100 vers l'arrière, le trou pour passage des conduits peut être réalisé de suite à l'aide du gabarit. La chaudière peut ensuite être accrochée lorsque tous les raccordements hydrauliques ont été effectués.

A retour chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18

B départ chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18

C raccordement gaz 3/4" - tube cuivre Ø 18

La platine ne comporte que le départ retour chauffage et le raccordement gaz. Le dispositif pour remplissage de l'installation doit être réalisé au niveau de l'installation. Dans le cas de raccordement d'un ballon à distance, le serpentin du ballon doit être raccordé directement sur la chaudière:

- raccords en 3/4";
- départ vers le serpentin en A (fig.2.4) et son retour en B au niveau de la chaudière, enlever au préalable les bouchons en place.

3.3.3 Montage du cache tuyauterie

Lorsque la chaudière est installée, retirer les 2 vis **D1** (fig. 3.2a). Placer le cache en partie basse de l'habillage en glissant ses crochets dans les boutonnières prévues à cet effet (fig. 3.2b). Fixer le cache tuyauterie avec la vis **G**, contenue dans l'enveloppe documentation en chaudière. (fig. 3.2c).

3.3.4 Collecteur d'évacuations

Raccorder le collecteur d'évacuations (soupape chauffage, vidange) à l'égout. Un tuyau flexible est fourni avec la chaudière pour faciliter ce raccordement.

Placer un siphon anti-odeur sur l'évacuation.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels causés par l'absence d'évacuation et par le déclenchement de la soupape de sécurité.

3.4 Raccordement gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (Norme NF P 45-204).

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau. S'assurer de la propreté de la tuyauterie.

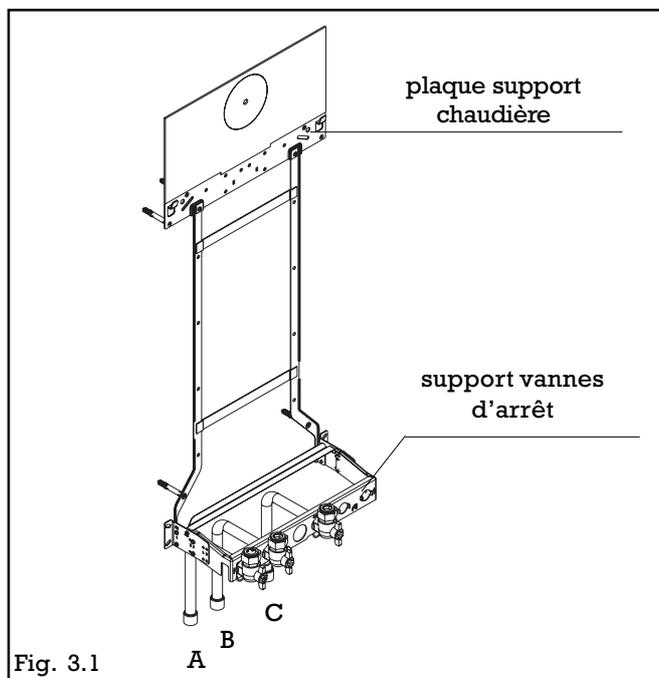


Fig. 3.1

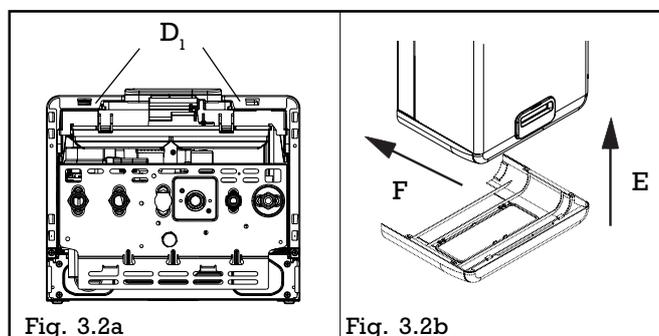


Fig. 3.2a

Fig. 3.2b

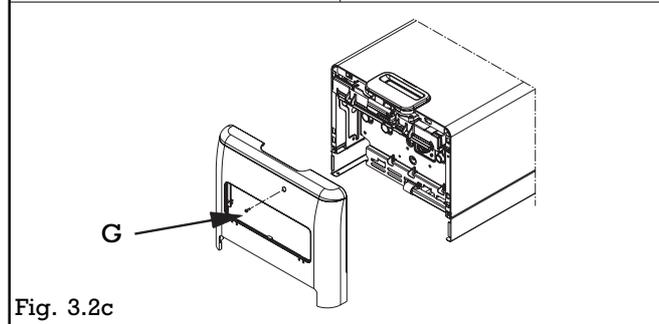


Fig. 3.2c

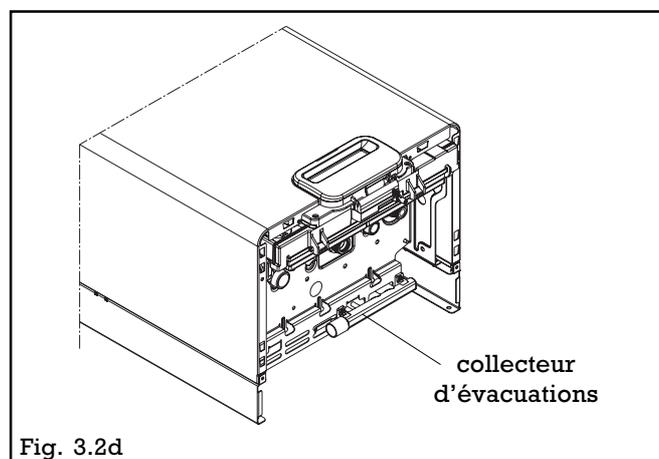


Fig. 3.2d

3.5 Raccordement conduits ventouses

La chaudière doit obligatoirement être raccordée:

- soit au dispositif horizontal d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C12;
- soit au dispositif vertical d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C32;
- soit au conduit collectif 3 CE type C42.

Il est interdit de mettre en marche la chaudière sans les conduits ci-dessus.

3.5.1 Ventouse concentrique horizontale (type C12)

• REGLEMENTATION (fig. 3.3)

Le conduit d'évacuation doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur.

L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Si l'évacuation s'effectue vers une voie publique ou privée, il doit déboucher au moins à 1,80 m au-dessus du sol et être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal).

Lorsque la voie publique ou privée se situe à une distance suffisante, l'appareil peut déboucher à moins d'1,80 m du sol. Dans ce cas il est vivement conseillé d'installer une grille de protection pour se prémunir des risques de brûlure.

Lorsque le terminal débouche au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse), une distance minimale de 0,30 m doit être respectée entre la base du terminal et cette surface.

3.5.2 Ventouse concentrique verticale (type C32)

• REGLEMENTATION (fig. 3.3)

Le terminal de toiture doit être placé à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.



Il est impératif que les conduits et le terminal soient de fourniture ATLANTIC FRANCO BELGE ou des fournisseurs compatibles en Ø 80-125 (se référer au § 2.3.3 Données techniques).

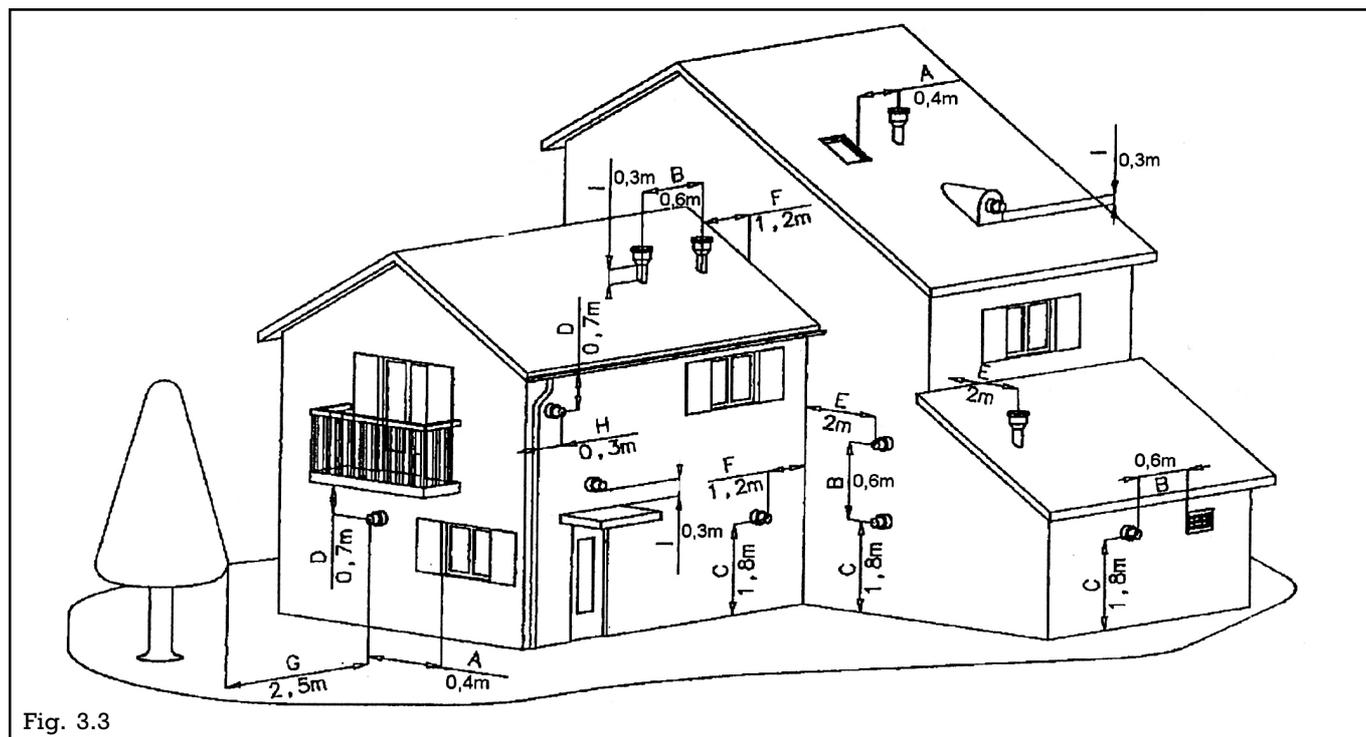


Fig. 3.3

Distances minimales à respecter de l'axe du terminal:

- à tout ouvrant (A)
- à tout orifice de ventilation (B)
- par rapport au sol à l'extérieur (C)
- au rebord du toit ou au-dessus d'un balcon (D)
- à un mur avec fenêtre ou orifice de ventilation (E)
- à un mur sans ouverture (F)
- à une haie ou plantation (G)
- à une gouttière ou tuyauterie verticale (H)
- à une surface horizontale ou une toiture (I).



Respecter les longueurs maxi autorisées (se référer au § 2.3.3 Données techniques). La perte de charge de tout coude supplémentaire doit être déduite de ces longueurs maxis.



S'assurer que les conduits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches et non obstrués, même partiellement



Prévoir une inclinaison du conduit d'évacuation des fumées de 1% vers l'extérieur.

3.5.3 Montage des différents types de ventouse

Ventouse concentrique horizontale Ø 60-100:

Le colis ventouse (fig. 3.4) comprend:

- un tube d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm pourvu d'un terminal;
- un tube d'amenée d'air de Ø 100 mm;
- 2 collerettes caoutchouc;
- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière.

Montage:

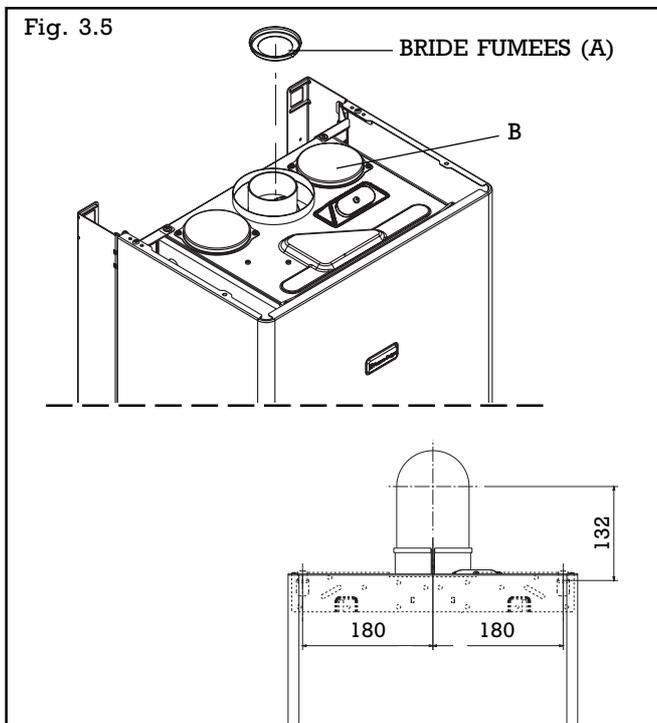
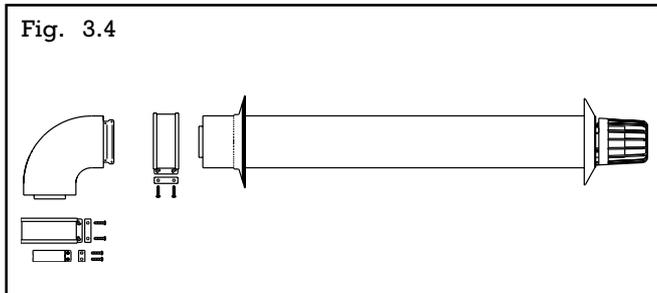
- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (**A**, fig. 3.5) correspondante suivant le tableau (fig. 3.6) et s'assurer que les caches (**B**) sont bien en place
- déterminer l'emplacement de la sortie ventouse par rapport à la chaudière
- percer un trou de diamètre 105 mm dans le mur avec une pente de 1% vers l'extérieur. Dans le cas où le terminal ventouse ne peut pas être accessible de l'extérieur, percer un trou de diamètre 120 mm avec pente afin de pouvoir passer par l'intérieur la collerette caoutchouc extérieure;
- préparer les tubes en les coupant à la longueur appropriée au type d'installation. L'étanchéité entre le conduit fumées et le coude est réalisée par emboîtement (joint à lèvres), celle du conduit d'air par collier d'étanchéité;
- placer le tube d'amenée d'air puis introduire le tube fumées jusqu'à l'arrêt placé à l'extrémité de la gaine. Le tube fumées doit dépasser d'environ 7 mm du tube d'air;
- placer la collerette caoutchouc intérieure;
- emboîter l'ensemble coudé sur le tube fumées et utiliser le collier d'étanchéité pour le tube d'amenée d'air;
- introduire les tubes avec le coude dans le trou du mur et relier l'ensemble sur la chaudière en utilisant les colliers d'étanchéité;
- monter la collerette caoutchouc extérieure et sceller l'ensemble ventouse dans le mur.

Ventouse concentrique horizontale C12 et verticale C32 Ø 80-125:

Le colis ventouse comprend uniquement l'adaptateur chaudière. Hauteur hors tout par rapport au-dessus de la chaudière = 120 mm.

Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (**A**, fig. 3.5) correspondante suivant le tableau (fig. 3.7) et s'assurer que les caches (**B**) sont bien en place
- monter l'adaptateur sur les 2 tubes en utilisant les colliers d'étanchéité;
- raccorder le raccord fileté de l'adaptateur à l'égout via un siphon pour évacuation des condensats éventuels;
- les différentes pièces constitutives ATLANTIC FRANCO BELGE, UBBINK ou POUJOULAT s'emboîtent entre elles et dans l'adaptateur sans nécessiter d'outils. Enduire les joints de savon liquide pour faciliter l'emboîtement. Adapter la longueur des conduits: de préférence utiliser des rallonges de grandes longueurs pour limiter le nombre de jonctions.



longueur conduits (m)	bride fumées	perte de charge	
		45°	90°
jusqu'à 0,85	Ø 42	0,5	0,85
de 0,85 à 2	Ø 44 (*)		
de 2 à 3	Ø 46		
de 3 à 4,25	non installée		

Fig. 3.6 - pour conduits concentriques Ø 60-100 (*) montée d'usine sur la chaudière

Se référer aux instructions du fournisseur.

	longueur conduits (m) (sans coudes)	bride fumées Ø 44	perte de charge	
			45°	90°
C12	jusqu'à 4,20	installée	0,5 m	0,90 m
C12	de 4,20 à 9,50	non installée		
C32	jusqu'à 4,20	installée		
C32	de 4,20 à 11,30	non installée		

Fig. 3.7 - pour conduits concentriques Ø 80-125

Ventouse Ø 60-100 pour conduit collectif 3 CE:

Le colis ventouse comprend:

- un tube d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm;
- un tube d'amenée d'air de Ø 100 mm;
- un adaptateur pour raccordement sur conduit de liaison du conduit collectif 3CE;
- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière.

Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (**A**, fig.3.5) correspondante suivant le tableau (fig.3.6) et s'assurer que les caches (**B**) sont bien en place
- déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport au conduit de liaison 3CE;
- préparer les tubes en les coupant à la longueur appropriée au type d'installation. La distance la plus courte est le coude directement dans l'adaptateur;
- emboîter l'adaptateur dans le conduit de liaison en attente. Emboîter dans l'adaptateur les 2 tubes (le tube fumées doit dépasser d'environ 7 mm du tube d'air);
- s'assurer de la bonne étanchéité des joints à lèvres;
- emboîter l'ensemble coudé sur le tube fumées et utiliser le collier d'étanchéité pour le tube d'amenée d'air;
- relier le tout sur la chaudière en utilisant les colliers d'étanchéité.

3.6 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (NF C15-100).

Les appareils sont conformes à la norme EN 60335-1.

• ALIMENTATION ELECTRIQUE

Tension 230 V - 50 Hz, terre < 30 ohms.

Respecter la polarité phase – neutre lors du branchement. Utiliser le câble d'alimentation fourni.

Dans le cas d'un remplacement de celui-ci, utiliser un câble du type HAR H05V2V2-F, 3 x 0,75 mm², ayant un diamètre extérieur maximum de 7 mm.

Prévoir une coupure bipolaire, ayant une ouverture de contact d'au moins 3,5 mm (EN 60335-1, catégorie III), à l'extérieur de la chaudière.

Le raccordement à une prise de terre sûre est obligatoire, conformément à la norme en vigueur.

⚠ Il est absolument interdit d'utiliser les tuyaux d'eau comme mise à la terre des appareils électriques.

⚠ Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par l'absence de mise à la terre de l'installation.

• ACCES AUX BORNIERES DE CONNEXIONS ELECTRIQUES DE LA CHAUDIERE

- Dévisser la vis de fixation **G** du cache tuyauterie (fig. 3.8c)
- Retirer le cache tuyauterie en le tirant vers soi (fig. 3.8b)
- Retirer l'habillage de la chaudière (2 vis **D** dessous) (fig. 3.8a)
- Soulever le tableau de commande puis le pivoter vers l'avant
- Retirer les 2 petits couvercles (1 vis) en les faisant glisser dans le sens des flèches (fig. 3.9).

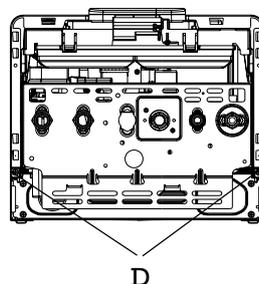


Fig. 3.8a

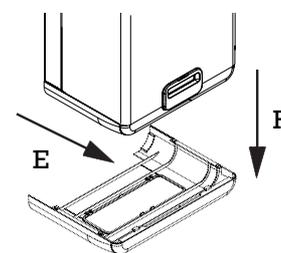


Fig. 3.8b

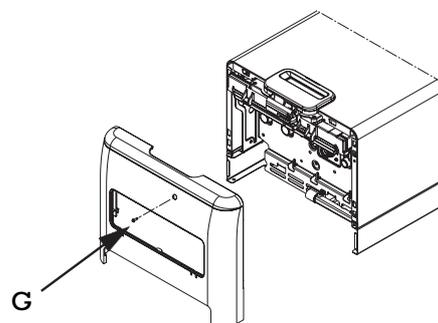


Fig. 3.8c

3.6.1 Branchement des accessoires 230 V

• THERMOSTAT D'AMBIANCE (fig. 3.10)

Les contacts du thermostat d'ambiance doivent être dimensionnés pour du 230 V.

Brancher sur le bornier 6 pôles ME1 après avoir ôté le shunt en place.

• PROGRAMMATEUR HORAIRE (fig. 3.10)

Les contacts du programmeur doivent être dimensionnés pour du 230 V.

Brancher sur le bornier 6 pôles ME1 après avoir ôté le shunt en place

3.6.2 Branchement basse tension

Effectuer les branchements sur le bornier basse tension à 10 pôles (ME2) (fig.3.11).

T.B.T. = Thermostat sécurité plancher chauffant

S.E. = Sonde extérieure

T.BOLL. = Thermostat ballon séparé

S.BOLL. = Sonde ballon séparé (bornier ME3 séparé)

Possibilité de raccorder un programmeur horaire sanitaire (P.O.S.) après avoir ôté le shunt en place.

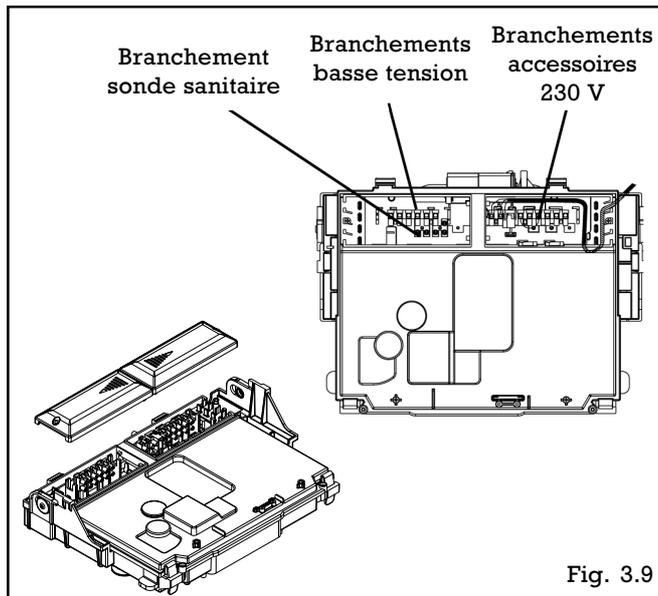


Fig. 3.9

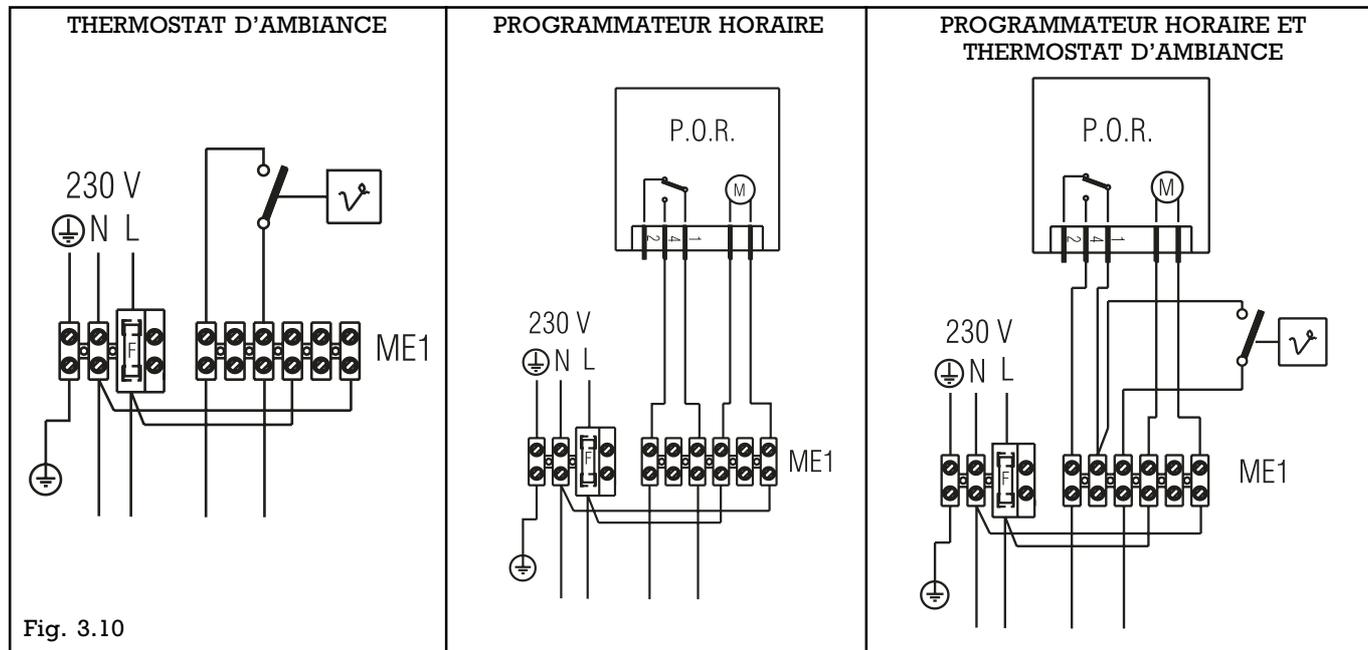


Fig. 3.10

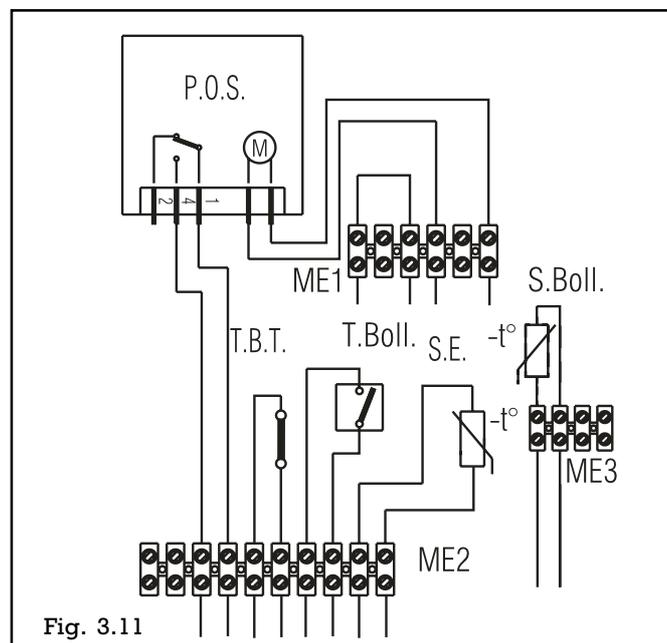


Fig. 3.11

3.6.3 Schéma électrique

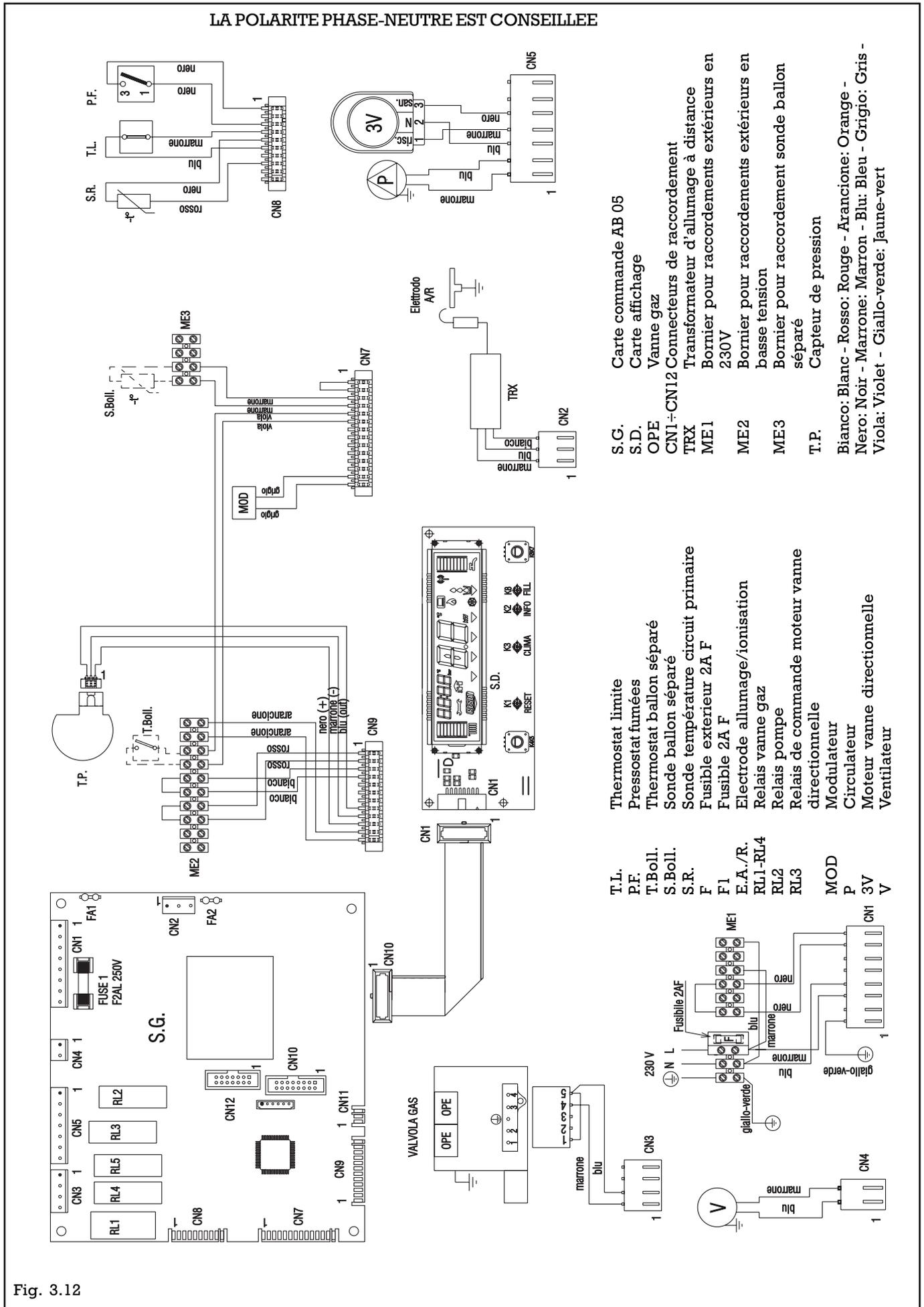


Fig. 3.12

3.7 Remplissage de l'installation

Cette opération doit être exécutée lorsque l'appareil est froid. S'assurer au préalable que l'installation ait été rincée minutieusement:

- ouvrir de 2 ou 3 tours le bouchon du purgeur d'air automatique (A) (fig. 3.13)
- remplir l'installation jusqu'à ce que la pression indiquée par le manomètre (B) soit dans la zone bleue.

Au terme du remplissage, refermer le robinet de remplissage situé à l'extérieur de la chaudière.

3.8 Vidange de l'installation de chauffage

- Éteindre la chaudière
- Ouvrir les purgeurs placés au point les plus haut de l'installation
- Dévisser le robinet de vidange de l'installation (C) l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (D)
- Vidanger les points les plus bas de l'installation.

ATTENTION

La décharge de la soupape de sécurité (E) doit être connectée à un système de récupération approprié. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommage causés par le déclenchement de la soupape de sécurité.

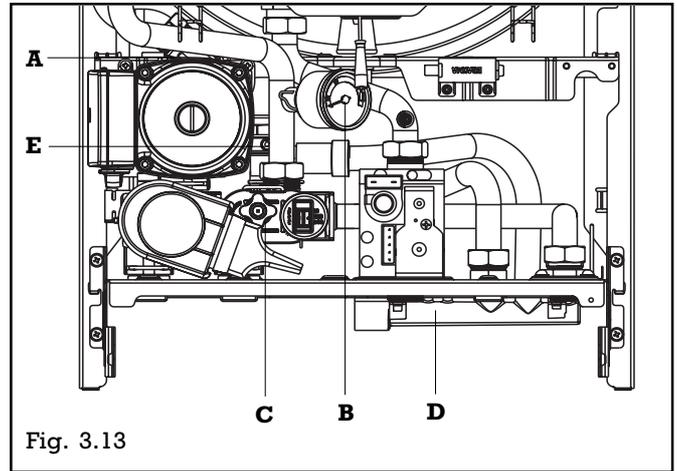


Fig. 3.13

3.9 Vérifications et mise en service

Le premier allumage doit être effectué par un professionnel qualifié.

Avant la mise en marche de la chaudière, vérifier:

- que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué sinon se reporter au § 3.10 Changement de gaz. **La chaudière est préréglée d'usine au gaz naturel G20 – G25.**
- que les raccords du circuit gaz sont bien serrés. Ouvrir le robinet gaz, purger les canalisations et vérifier l'étanchéité en amont du bloc gaz
- que la pression gaz au réseau est correcte:
 - gaz de Lacq G20 - 20 mbar
 - gaz Groningue G25 - 25 mbar
 - gaz Butane G30 - 28/30 mbar
 - gaz Propane G31 - 37 mbar
- que le circuit d'alimentation en combustible est correctement dimensionné pour le débit nécessaire à la chaudière et qu'il est équipé de tous les dispositifs de sécurité et contrôle requis par les normes en vigueur
- que les distances minimales pour l'entretien normal sont préservées dans le cas où la chaudière est placée dans ou entre des meubles
- que les conduits d'évacuation des fumées et d'aspiration de l'air sont en bon état
- que la chaudière est bien alimentée électriquement sous 230V et que le thermostat d'ambiance soit correctement branché et paramétré suivant le § 3.11.

Procéder à la mise en route (**voir les instructions pour l'utilisateur**).

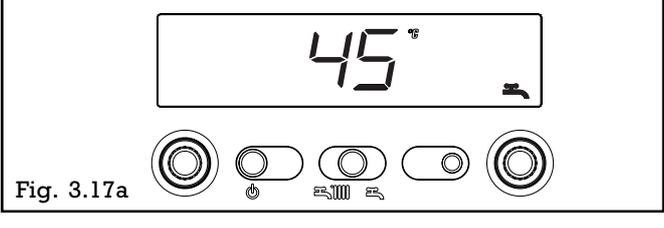
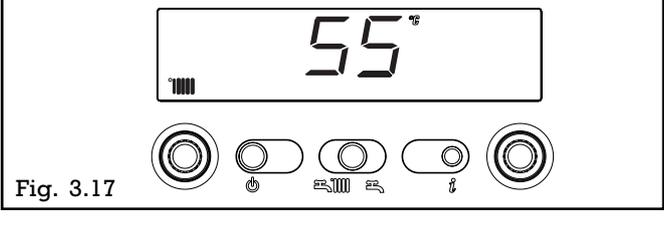
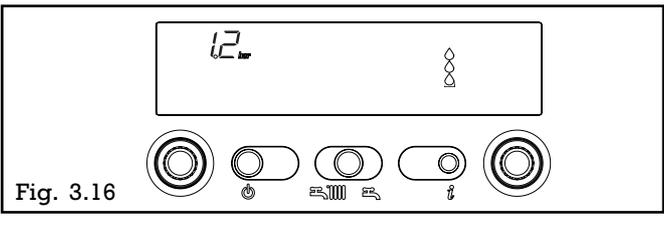
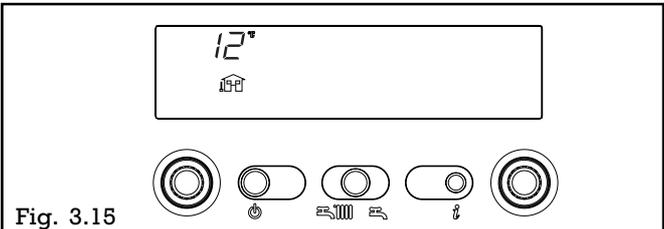
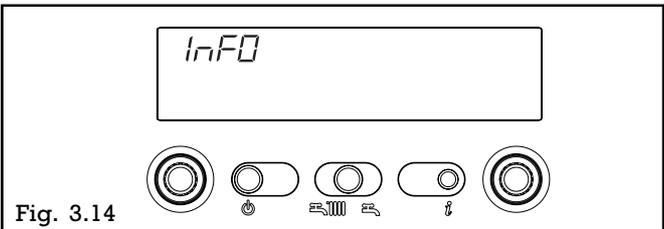
• **MENUS INFORMATION**

En appuyant sur la touche **i**, l'afficheur s'éteint et seule l'inscription InFO reste (fig. 3.14): certaines informations utiles au fonctionnement de la chaudière sont alors consultables.

Appuyer sur la touche pour passer à l'information suivante. Le système revient à son fonctionnement initial dès que la touche **i** n'est plus sollicitée.

Liste infos:

- Info 0** affiche l'inscription InFO (fig. 3.14)
- Info 1** affiche la température extérieure (ex. 12°C) uniquement si la sonde extérieure est branchée (fig. 3.15).
Les valeurs affichées sont comprises entre -40 et +40°C. Au-delà de ces valeurs, l'afficheur montre " - - "
- Info 2** affiche la pression hydraulique de l'installation (fig. 3.16)
- Info 3** affiche la consigne de température chauffage (fig. 3.17)
- Info 4** affiche la consigne de température sanitaire (uniquement avec ballon régulé par sonde, fig. 3.17a)



3.10 Changement de gaz

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionner aux gaz naturels.

La transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la deuxième famille aux gaz de la troisième famille (butane, propane) s'effectue par changement des injecteurs brûleur, suppression du diaphragme, ajout du déflecteur brûleur, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis, réglage de la puissance mini chauffage et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

Inversement, la transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz naturels s'effectue par changement des injecteurs brûleur, ajout du diaphragme, suppression du déflecteur brûleur, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis, réglage de la puissance mini chauffage et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

Cette opération doit être exécutée par un professionnel qualifié.

Mise en place des sets de conversion:

- s'assurer que le robinet d'arrêt gaz est fermé et couper l'alimentation électrique de la chaudière
- déposer le cache tuyauterie, l'habillage et les 2 faces avant de la chambre de combustion (fig.3.18a)
- déconnecter le câble de l'électrode
- ôter le passe-câble situé en partie basse du caisson d'air
- déposer le brûleur (4 vis) en laissant l'électrode en place
- remplacer les injecteurs en place par ceux fournis avec le set (clé de 7) et changer leur joint (fig.3.18b)
- fixer le déflecteur brûleur (fig.3.18b) approprié à l'aide des vis fournies dans le cas d'une transformation au GPL, le retirer dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- démonter la tuyauterie gaz au niveau de la vanne gaz et retirer le diaphragme placé à la sortie de celle-ci dans le cas d'une transformation au GPL (fig.3.18c). Mettre en place le diaphragme fourni avec le set dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse)
- coller la nouvelle étiquette de réglage gaz fourni avec le set à la place de celle en place sur la chaudière
- brancher électriquement la chaudière et ouvrir le robinet gaz.

Réglages des pressions brûleur et de la puissance mini chauffage:

- se référer au tableau de la page 7 pour connaître les différentes pressions se rapportant au gaz utilisé
- suivre la procédure de réglage du paragraphe 3.12.

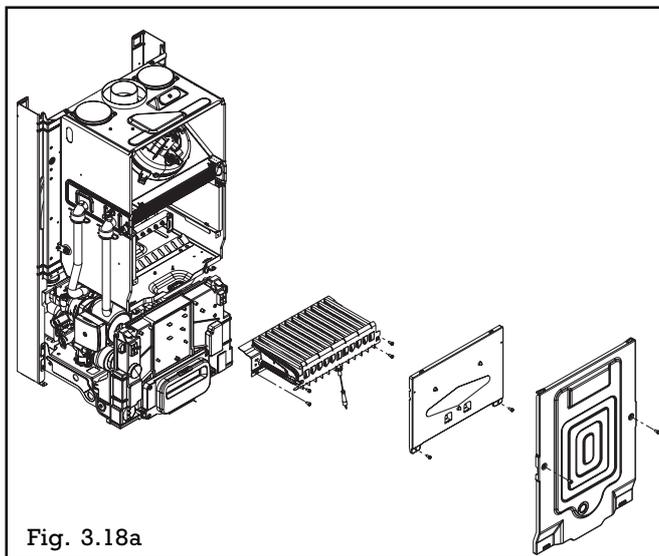


Fig. 3.18a

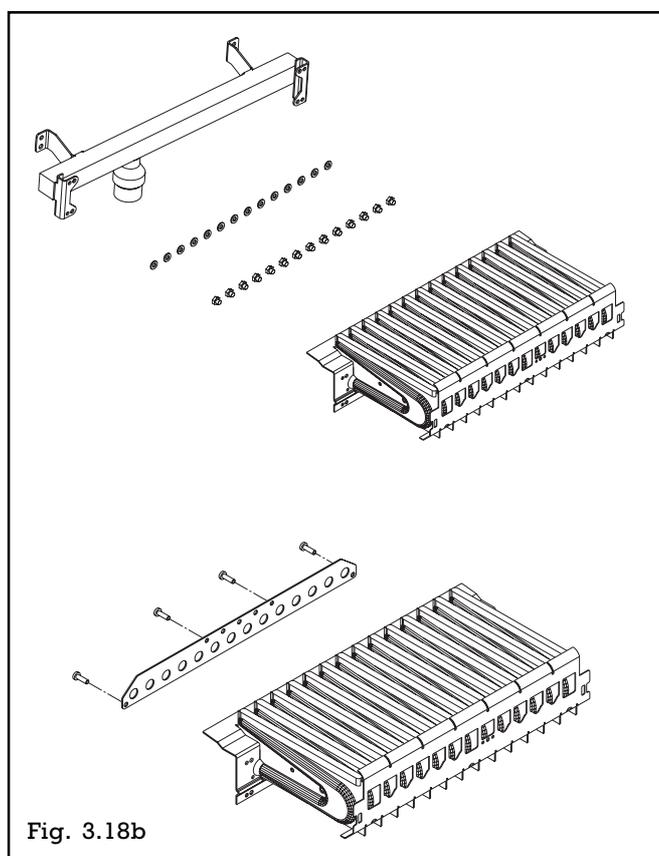


Fig. 3.18b

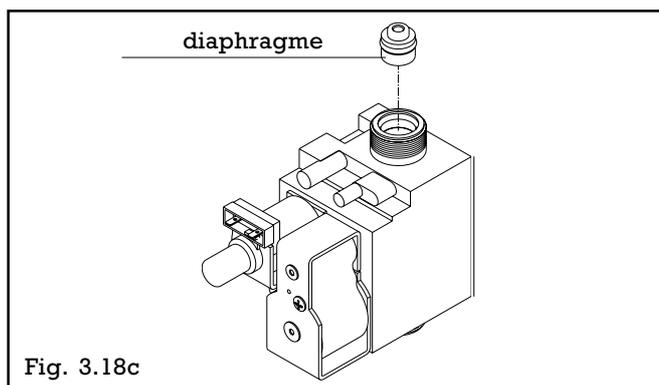


Fig. 3.18c

3.11 Configuration des paramètres

Mettre la chaudière en position OFF en appuyant sur la touche  jusqu'à l'affichage de -- (fig. 3.19).

Lors de la modification des paramètres, la touche "mode de fonctionnement" sert de touche SELECTION et VALIDATION et la touche  sert de touche SORTIE.

Si aucune validation n'est donnée dans les 10 secondes qui suivent la modification d'un paramètre, la dernière valeur n'est pas mémorisée et le système garde la valeur configurée auparavant.

Il y a 2 programmes de modification:

- le programme REGLAGES reprenant les paramètres nécessaires lors de la mise en route de la chaudière (voir tableau du § 3.12.1)
- le programme REGULATION reprenant tous les paramètres configurables (voir tableau du § 3.11.3).

Ces 2 programmes sont accessibles à l'aide d'un code d'accès inscrit à l'arrière du tableau de commande.

3.11.1 Accès aux programmes de modification

Appuyer en même temps sur la touche "mode de fonctionnement" et sur la touche  pendant 10 secondes environ jusqu'à l'affichage de Code (fig. 3.20).

Appuyer sur la touche SELECTION/VALIDATION puis saisir le code d'accès aux programmes de modification des paramètres en tournant le sélecteur de température sanitaire jusqu'à la valeur voulue.

Confirmer l'entrée en appuyant sur la touche SELECTION/VALIDATION.

3.11.2 Modification des paramètres

Tourner le sélecteur de température sanitaire pour faire défiler les numéros des paramètres du tableau (2 grands chiffres au centre de l'afficheur) (fig. 3.21).

Sélectionner le paramètre à modifier puis procéder de la façon suivante:

- appuyer sur la touche SELECTION/VALIDATION pour accéder à la modification de la valeur du paramètre : la valeur configurée précédemment clignotera (fig. 3.22)
- tourner le sélecteur de température sanitaire pour régler la valeur souhaitée
- confirmer la nouvelle valeur configurée en appuyant sur la touche SELECTION/VALIDATION: les chiffres cesseront de clignoter.

Répéter la procédure pour chaque paramètre à modifier. Sortir du programme de modification en appuyant sur la touche SORTIE. La chaudière se remet dans l'état -- (éteint).

Appuyez sur la touche  pour rétablir le fonctionnement de la chaudière (fig. 3.19).

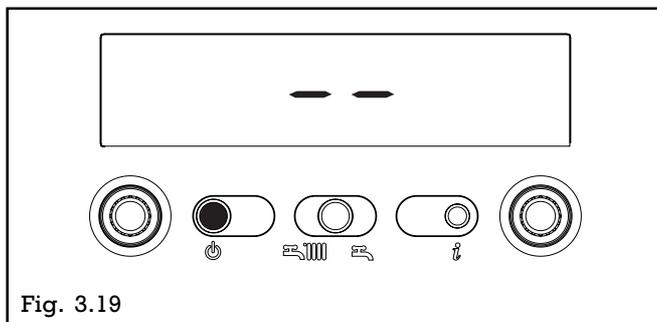


Fig. 3.19

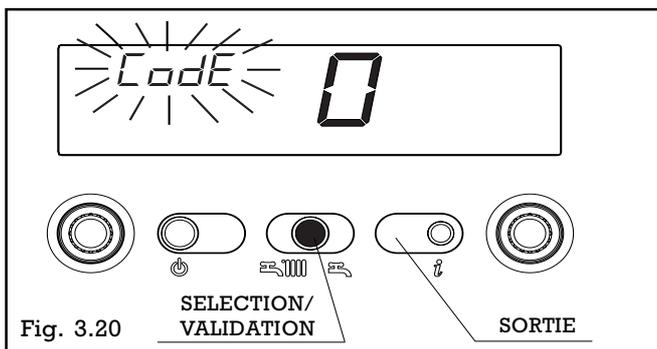


Fig. 3.20

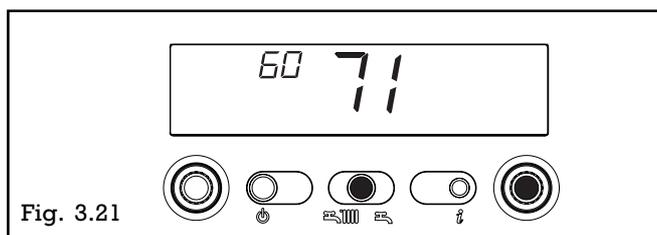


Fig. 3.21

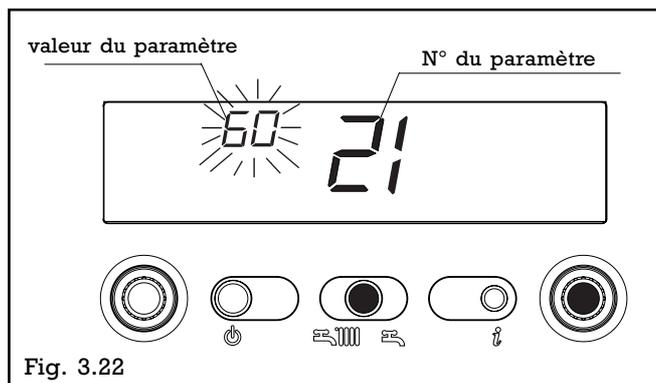


Fig. 3.22

3.11.3 Liste des paramètres du programme régulation

N° PAR.	DESCRIPTION PARAMÈTRES	UNITÉ DE MESURE	MINI	MAXI	RÉGLAGE USINE	RÉGLAGE A L'INSTALLATION
1	TYPE DE GAZ		1 GAZ NATURELS 2 GPL 3 GAZ NATURELS (France)		3	
3	TYPE DE BÂTIMENT (+) (*)	mn	5	20	5	
10	MODE SANITAIRE		0 (sans) 1 (instantanée) 2 (miniaccumulation) 3 (ballon séparé avec thermostat) 4 (ballon séparé avec sonde)		4	
11	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				60	
12	TEMPÉRATURE MAXIMALE ECS (BALLON)	°C	40	80	60	
13	TEMPÉRATURE DE DEPART BALLON MAXIMALE	°C	50	85	85	
14	DIFFERENTIEL BALLON SANITAIRE	°C	0	10	5	
20	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				1	
21	TEMPÉRATURE MAXIMALE DEPART CIRCUIT 1	°C	45	80	80	
22	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				40	
28	TEMPORISATION PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE RÉDUITE	mn	0	20	15	
29	TEMPORISATION ARRÊT CHAUFFAGE	mn	0	20	3	
30	FONCTION SUPPRESSION TEMPORISATION CHAUFFAGE	-	0 (NON) 1 (OUI)		0	
40	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				1	
41	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0	
42	FONCTION AUTO		0 (NON) 1 (AUTO)		1	
43	FONCTION BOOSTER		0 (NON) 1 (AUTO)		1	
44	REGULATION PAR SONDE EXTERIEURE		0 (NON) 1 (AUTO)		1	
45	PENTE COURBE DE CHAUFFE CIRCUIT 1 (*)	-	2,5	40	20	
48	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0	
50	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				1	
61	TEMPÉRATURE HORS GEL SANITAIRE	°C	0	10	4	
62	TEMPÉRATURE HORS GEL CHAUFFAGE	°C	0	10	6	
85	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0	
86	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0.6	

(*) Paramètres affichés seulement avec sonde extérieure reliée et paramètre 44 en 1 (AUTO).

(+) Pour édifices avec bonne isolation choisir valeurs voisines de 20, pour édifices avec faible isolation choisir valeurs voisines de 5.

Paramètre 45 "Pente courbe de chauffe"

Le choix de la courbe doit être fait en fonction de la zone géographique et du type d'installation.

$$OTC = \frac{10 \times T_m - 20}{20 - T_e}$$

T m. = température maximale départ chauffage

T e. = température extérieure minimale de la zone géographique

3.11.4 Configuration de la régulation sans thermostat d'ambiance

Les fonctions AUTO (paramètre 42) et BOOSTER (paramètre 43) doivent être annulées (= 0).

3.11.5 Configuration de la régulation avec kit plancher chauffant

Les fonctions AUTO (paramètre 42) et BOOSTER (paramètre 43) doivent être annulées (= 0).

Se référer à la notice technique du kit et à ses accessoires propres concernant leurs raccordements électriques.

3.11.6 Configuration ballon séparé

Configurer le paramètre 10 suivant l'utilisation de la sonde sanitaire fournie ou d'un thermostat ballon.

• PARAMÈTRE 12: TEMPÉRATURE MAXIMALE ECS (BALLON)

Ce paramètre n'est valide qu'avec la régulation avec sonde sanitaire. Il permet de limiter la température maximale de l'eau chaude sanitaire. La consigne sanitaire se règle à l'aide du sélecteur température sanitaire du tableau de commande.

• PARAMÈTRE 13: TEMPÉRATURE DE DEPART BALLON MAXIMALE

Permet de limiter la température primaire du ballon.

• PARAMÈTRE 14: DIFFERENTIEL BALLON SANITAIRE

Permet de définir l'arrêt du brûleur lors d'une demande sanitaire par sonde.

3.12 Réglages

La chaudière a été réglée en usine par le constructeur.

Dans le cas d'un changement de gaz ou d'un remplacement de la vanne gaz, il est nécessaire d'effectuer de nouveaux réglages.

⚠ Les réglages des puissances maximum et minimum doivent être effectués dans l'ordre indiqué et exclusivement par un professionnel qualifié.

Dévisser la vis de fixation **G** du cache tuyauterie (fig. 3.23c). Retirer le cache tuyauteries (fig. 3.23b) et l'habillage de chaudière (2 vis) (fig. 3.23a).

Mettre la chaudière en position OFF en appuyant sur la touche  jusqu'à l'affichage de "- -" (fig. 3.25).

Dévisser de deux tours la vis de la prise de pression placée sur la tuyauterie gaz entre le bloc gaz et le brûleur et y connecter le manomètre (fig. 3.24).

Débrancher le tube de compensation de la vanne gaz (fig. 3.27).

Lors de la modification des paramètres, la touche "mode de fonctionnement" sert de touche SELECTION et VALIDATION et la touche  sert de touche SORTIE (fig. 3.26).

Si aucune validation n'est donnée dans les 10 secondes qui suivent la modification d'un paramètre, la dernière valeur n'est pas mémorisée et le système garde la valeur configurée auparavant.

L'accès au programme REGLAGES (code d'accès inscrit à l'arrière du tableau de commande) et la modification des paramètres s'effectuent comme décrits aux §3.11.1 et 3.11.2.

3.12.1 Liste des paramètres du programme réglages

- 1 type de gaz
- 10 mode sanitaire (ne pas modifier ce paramètre)
- 3 type de bâtiment (affiché uniquement si une sonde extérieure est branchée)
- 45 pente courbe de chauffe circuit (s'affiche uniquement si une sonde extérieure est branchée)
- HH fonctionnement chaudière à la puissance maximum
- LL fonctionnement chaudière à la puissance minimum
- 23 réglage du maxi électrique chauffage
- 24 réglage du mini électrique chauffage

⚠ **Les paramètres ne doivent être modifiés qu'en cas de nécessité et uniquement par un professionnel qualifié. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de configuration erronée de ce paramètre.**

3.12.2 Configuration des paramètres lors d'un changement de gaz

• PARAMÈTRE 1: TYPE DE GAZ

Paramètre à configurer suivant le type de gaz:

= 2 GPL

= 3 GAZ NATURELS (France)

Il est strictement interdit de configurer le type de gaz sur des valeurs autres que celles indiquées sur la plaque signalétique de la chaudière.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de configuration du paramètre 1 avec des valeurs autres que celle indiquées sur la plaque signalétique de la chaudière.

• RÉGLAGE DE LA PUISSANCE MAXIMUM (HH)

- Sélectionner le paramètre HH du programme REGLAGES et attendre que la chaudière s'allume
- Retirer le capuchon plastique de la bobine de modulation de la vanne gaz (fig.3.27)
- Avec une clef de 10 agir sur l'écrou de réglage de la puissance maximale jusqu'à obtention de la pression maxi indiquée dans le tableau en page 7
- Attendre que la pression lue sur le manomètre se stabilise à la valeur désirée.

• RÉGLAGE DE LA PUISSANCE MINIMUM (LL)

- Sélectionner le paramètre LL et attendre que la chaudière fonctionne au mini
- Avec un tournevis cruciforme, agir sur la **vis rouge** de réglage du minimum jusqu'à obtention de la pression mini indiquée dans le tableau en page 7. **Ne pas appuyer sur la vis.**

Sortir du menu RÉGLAGES en appuyant sur la touche SORTIE.

La chaudière se replace dans l'état "--" éteint.

- Débrancher le manomètre, revisser la vis de prise de pression et rebrancher le tube de compensation.

Pour rétablir le fonctionnement presser la touche .

⚠ Sceller les différents réglages de la vanne gaz avec du vernis.

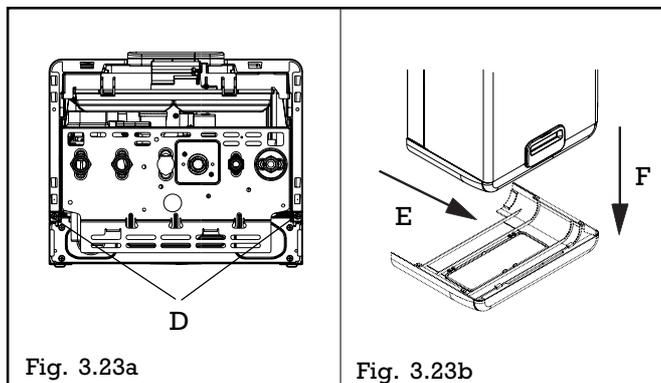


Fig. 3.23a

Fig. 3.23b

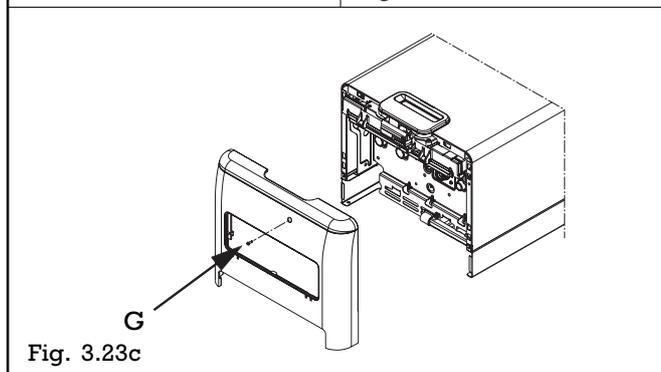


Fig. 3.23c

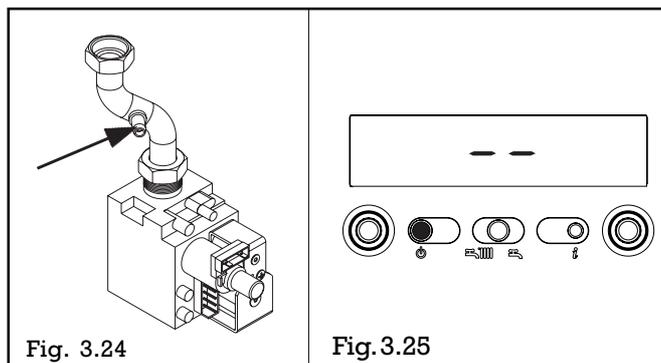


Fig. 3.24

Fig. 3.25

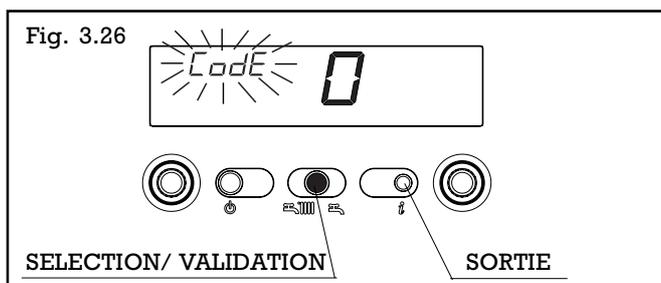


Fig. 3.26

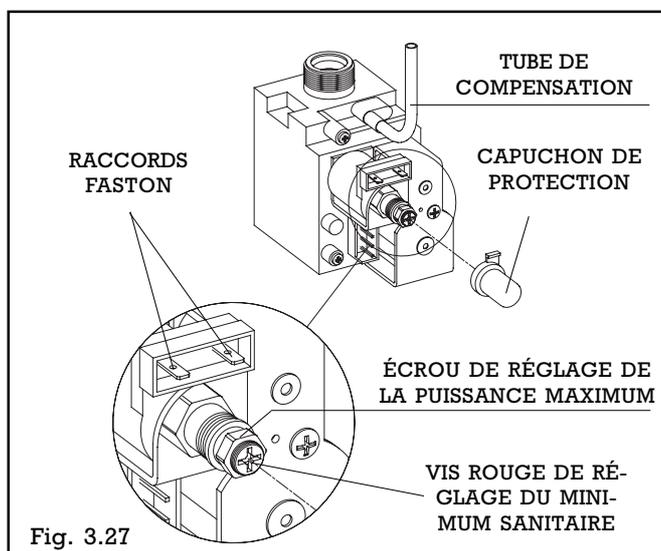


Fig. 3.27

3.13 Entretien

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

Ne jamais effectuer le nettoyage de l'appareil, ni de l'une de ses parties avec des substances facilement inflammables (ex. essence, alcool, etc..)

Ne jamais nettoyer les panneaux, les parties peintes, les parties en plastique avec des diluants pour peinture. Les panneaux doivent être nettoyés uniquement avec de l'eau savonneuse.

3.13.1 Programme d'entretien périodique

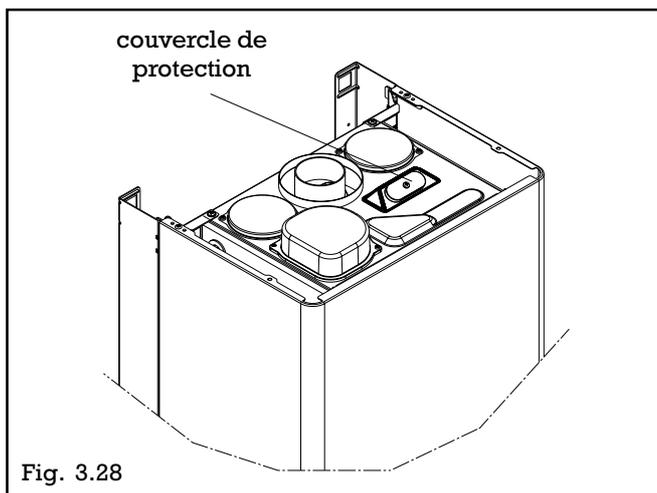


Fig. 3.28

OPERATIONS	1ère année	2ème année
CONTROLE DES COMPOSANTS D'ETANCHEITE	•	•
NETTOYAGE ECHANGEUR THERMIQUE COTE FUMEEES	•	•
NETTOYAGE CHAMBRE DE COMBUSTION, VENTILATEUR ET VENTURI	•	•
VERIFICATION EFFICACITE DU VENTILATEUR ET DU PRESSOSTAT FUMEEES	•	•
VERIFICATION DU DEBIT GAZ ET REGLAGE EVENTUEL	•	•
VERIFICATION CONDUITS FUMEEES ET AMENEE AIR	•	•
VERIFICATION DISPOSITIFS SECURITE EAU ET GAZ	•	•
NETTOYAGE BRULEUR ET VERIFICATION DE L'ELECTRODE	•	•
CONTROLE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE	•	•
ANALYSE COMBUSTION	-	•
VERIFICATION ETANCHEITE SYSTEME GAZ	-	•
NETTOYAGE INTERNE DES ECHANGEURS	-	•
CONTROLE FIABILITE DES COMPOSANTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	-	•

3.13.2 Entretien des différents circuits

Circuit de combustion

- Déposer le cache tuyauterie et l'habillage
- Déposer les 2 faces avant de la chambre de combustion (grenouillères et vis)
- Déconnecter le câble de l'électrode
- Enlever les 4 vis de fixation du brûleur sur la rampe injecteur et le déposer en le basculant
- Brosser le brûleur
- Nettoyer le ventilateur (dépoussiérage). Si l'encrassement est important, le démonter et nettoyer la turbine
- Vérifier l'étanchéité et la propreté des tubes de l'ensemble ventouse (pas d'obstruction).

Circuits hydrauliques

- Fermer les 2 vannes d'isolement chauffage (départ et retour). Vidanger la chaudière
- Débrancher les sondes et thermostat, désolidariser l'échangeur des tuyauteries et le glisser vers l'avant. Rincer et désembouer le circuit primaire si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur). Le détartrage à la pompe ne peut s'effectuer que directement sur les raccords de l'échangeur. Nettoyer l'échangeur extérieurement.
- Vérifier le vase d'expansion (pression azote = 1 bar) et la soupape de sécurité.

Remontage: procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse). Ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger. Vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion.

3.13.3 Vérification des paramètres de combustion

Sélectionner le paramètre HH du programme REGLAGES (voir § 3.12): la chaudière fonctionne à la puissance maximum pour 4 minutes.

L'analyse de combustion peut être effectuée à partir des prises positionnées sur le caisson d'air, après avoir enlevé le petit couvercle de protection (fig. 3.28). La première prise est reliée au circuit d'amenée d'air et permet de déceler d'éventuelles infiltrations de produits de combustion; la deuxième est reliée directement au circuit des fumées et est utilisée pour relever les paramètres de combustion.

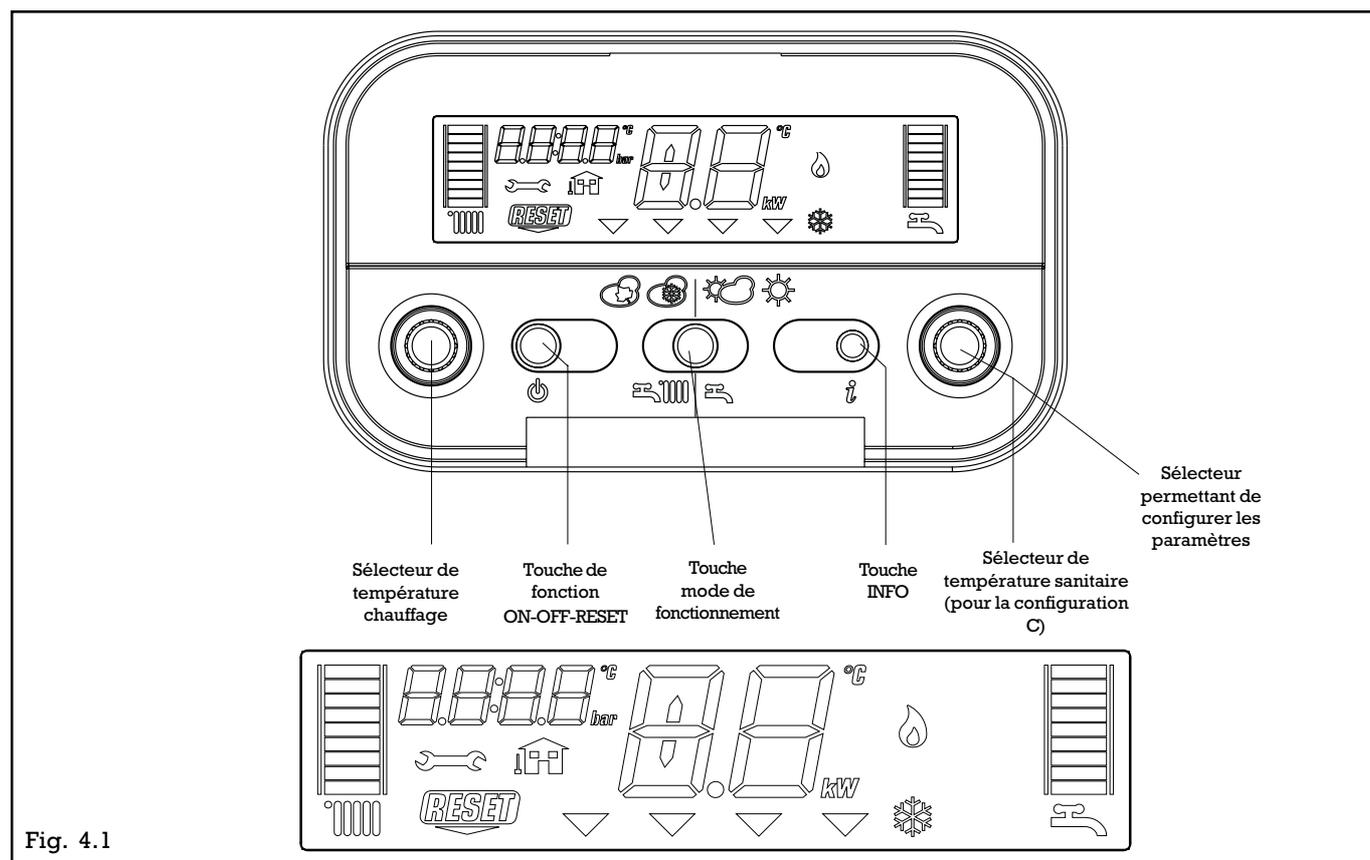
La sonde servant à l'analyse des fumées doit être engagée jusqu'à la butée.

IMPORTANT

Même pendant la phase d'analyse de la combustion, la fonction qui éteint la chaudière lorsque la température de l'eau atteint la limite maximum d'environ 90°C reste active.

4 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

Tableau de commande



Description des commandes

Sélecteur de température chauffage: permet de consigner la valeur de la température de l'eau de chauffage

Sélecteur de température sanitaire (pour la configuration C): permet de consigner la valeur de la température de l'eau sanitaire du ballon séparé

Sélecteur permettant de configurer les paramètres (pour les configurations A, B et C): est utilisé lors des réglages et des programmations.

Touche de fonction

- ON chaudière alimentée électriquement, en attente de demande de fonctionnement (🔌 - ⚡)
- OFF chaudière alimentée électriquement mais à l'arrêt
- RESET permet de rétablir le fonctionnement après une anomalie de fonctionnement.

Touche mode de fonctionnement: permet de choisir le mode de fonctionnement adapté à chaque situation (🍂 automne - ❄️ hiver) (🌸 printemps - ☀️ été, uniquement avec un ballon raccordé).

Touche Info: permet d'afficher des informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

Description des icônes

- échelle graduée de la température de l'eau de chauffage avec icône de fonction chauffage
- échelle graduée de la température de l'eau sanitaire (ne s'affiche que dans la configuration C)
- icône de la fonction sanitaire (s'affiche dans les configurations B et C)
- icône anomalie (détaillé en page 29)
- icône réarmement nécessaire (détaillé en page 29)
- valeur de la pression hydraulique
- icône du branchement de la sonde extérieure
- température du chauffage/sanitaire (uniquement pour la configuration C)
ou
- anomalie de fonctionnement (par ex. 10 = absence de flamme)
- indicateur de sélection des fonctions (se place en face du type de fonctionnement choisi (🍂 automne - ❄️ hiver) (🌸 printemps - ☀️ été, utilisés lorsqu'un ballon est branché)
- icône de fonctionnement du brûleur
- icône de la fonction antigel active.

4.1 Première mise en service

- ⚠ La chaudière a été réglée par un installateur qualifié pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de l'appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié.
- ⚠ Ne pas essayer de réparer l'appareil en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement.
- ⚠ Prendre connaissance des recommandations du paragraphe 1 en début de notice.

Pour un meilleur confort et une utilisation rationnelle de la chaleur, l'installation d'un thermostat d'ambiance permettra de profiter d'apports thermiques gratuits. Dès la mise en route de la chaudière, il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié assurant le suivi de la chaudière et de son bon fonctionnement.

4.2 Mise en route de la chaudière

Le premier allumage de la chaudière doit être effectué avec le professionnel qualifié qui fournira toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.

Par la suite, au cas où il serait nécessaire de remettre l'appareil en service, suivre attentivement les opérations décrites ci-après.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression hydraulique est suffisante (environ 1,5 bar).

Mettre la chaudière sous tension.

Ouvrir le robinet gaz en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la manette placée sous la chaudière (fig. 4.2) au travers de l'ouverture du cache tuyauterie inférieur.

Quand la chaudière est alimentée électriquement, elle effectue automatiquement une série de vérifications et une série de chiffres et de lettres défilent sur l'afficheur. Si problème, le chiffre "0" clignote sur l'afficheur. Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de l'installation.

- ⚠ La chaudière se rallume dans l'état dans lequel elle était avant extinction: si elle se trouvait en position OFF, l'afficheur montre deux segments en son centre (fig. 4.3).

Appuyer sur la touche  pour activer le fonctionnement.

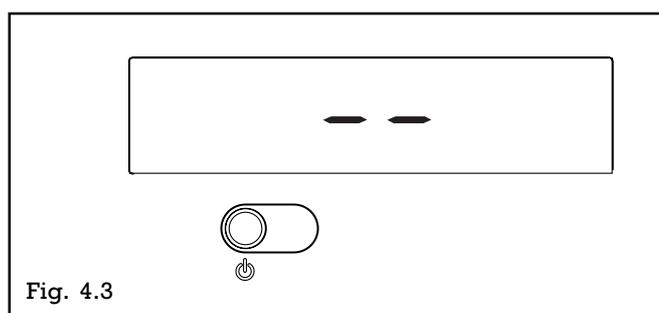
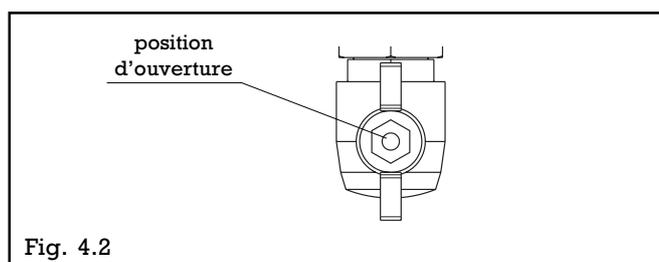
4.2.1 Modes de fonctionnement

Appuyer sur la touche mode de fonctionnement jusqu'à ce que l'indicateur se place sur le mode voulu, selon le type de fonctionnement choisi.

AUTOMNE : chauffage de l'installation et production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé). En chauffage, une fonction AUTO est active pour permettre d'atteindre plus rapidement la température ambiante souhaitée.

HIVER : chauffage de l'installation et production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé). En chauffage, une fonction BOOSTER est active pour permettre d'atteindre plus rapidement la température ambiante souhaitée.

PRINTEMPS  = **ÉTÉ** : uniquement production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé).



Réglage de la température de l'eau de chauffage (sans régulation par sonde extérieure)

En mode automne ou hiver, agir sur le sélecteur de température chauffage **A** (fig. 4.4) pour régler la température de l'eau du circuit chauffage.

En sens horaire, la température augmente, en sens contraire elle diminue.

Les segments de la barre graphique s'affichent (tous les 5°C) au fur et à mesure que la température augmente et la valeur de la température réglée s'affiche sur l'écran. En mode automne, la fonction AUTO est active (si paramétrée) pour un réglage de 55 à 65 °C : le symbole et l'échelle graduée correspondant clignotent. Sur demande de chaleur continue du thermostat d'ambiance, la température de l'eau de chauffage augmentera progressivement pour satisfaire plus rapidement la demande de chaleur.

En mode hiver, la fonction BOOSTER est active (si paramétrée) quelque soit le réglage de température.

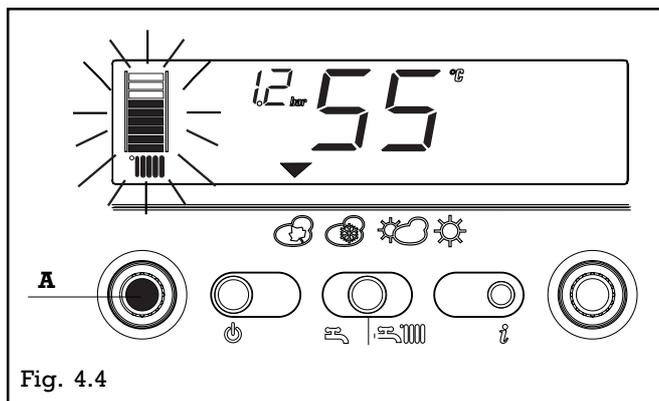


Fig. 4.4

Réglage de la température de l'eau de chauffage (avec régulation par sonde extérieure)

Lorsqu'une sonde extérieure est installée, la régulation calcule automatiquement la valeur de la température de l'eau de chauffage et adapte rapidement la température ambiante en fonction des variations de la température extérieure et de la demande du thermostat d'ambiance. Seul le segment central de la barre apparaît éclairé (fig. 4.5).

Pour modifier la température ambiante, agir sur le sélecteur de température chauffage. En sens horaire, la valeur de correction de la température augmente, en sens contraire elle diminue.

Les segments de la barre graphique s'éclairent (à chaque niveau de confort choisi) et la valeur de correction s'affiche sur l'écran, la plage de correction est comprise entre - 5 et + 5 niveaux de confort (fig. 4.6).

Si votre installation ne comporte pas de thermostat d'ambiance, demander à votre professionnel de désactiver les fonctions AUTO et BOOSTER.

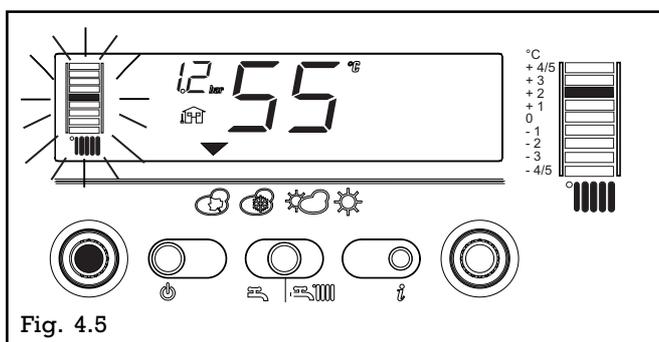


Fig. 4.5

Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire (si raccordement d'un ballon séparé)

CONFIGURATION B: régulation du ballon avec thermostat.

Régler la température sanitaire souhaitée sur le thermostat du ballon.

CONFIGURATION C: régulation du ballon avec la sonde fournie.

Agir sur le sélecteur **D** pour régler la température sanitaire souhaitée: en sens horaire la température augmente, en sens contraire elle diminue (fig. 4.7).

Les segments de la barre graphique s'éclairent (tous les 3°C) au fur et à mesure que la température augmente et la valeur de la température réglée s'affiche sur l'écran. La consigne est mémorisée après 4 secondes et la température chaudière s'affiche à nouveau sur l'écran.

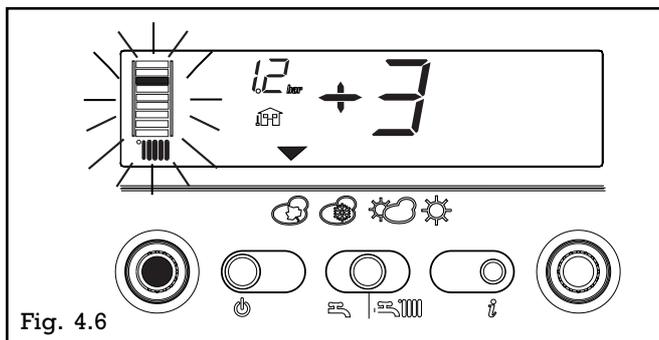


Fig. 4.6

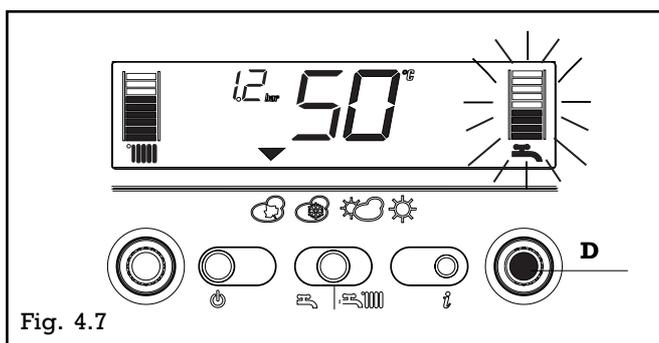


Fig. 4.7

4.2.2 Mise en service de la chaudière

Régler le thermostat d'ambiance sur la température désirée (environ 20 °C).

Si demande de chaleur, la chaudière démarre et l'icône  apparaît indiquant que le brûleur fonctionne. Lorsque la chaudière fonctionne en chauffage, l'icône "  " clignote (fig. 4.8). La chaudière reste alors en marche jusqu'à ce que les températures configurées soient atteintes, puis elle se met en attente.



Fig. 4.8

Si une anomalie se présente à l'allumage ou pendant le fonctionnement, la chaudière effectue un "arrêt de sécurité".

Un code d'erreur clignotant s'affiche sur l'écran (fig. 4.9). Se reporter au § 4.5 "Anomalies de fonctionnement".

4.2.3 Affichage informations

En appuyant sur la touche **i**, l'afficheur s'éteint et seule l'inscription InFO reste (fig. 4.10): certaines informations utiles au fonctionnement de la chaudière sont alors consultables.

Appuyer sur la touche pour passer à l'information suivante. Le système revient à son fonctionnement initial dès que la touche **i** n'est plus sollicitée.

Liste infos:

Info 0 affiche l'inscription InFO (fig. 4.10)

Info 1 affiche la température extérieure (ex. 12°C) uniquement si la sonde extérieure est branchée (fig. 4.11).

Les valeurs affichées sont comprises entre -40 et +40°C. Au-delà de ces valeurs, l'afficheur montre " _ _ "

Info 2 affiche la pression hydraulique de l'installation (fig. 4.12)

Info 3 affiche la consigne de température chauffage (fig. 4.13)

Info 4 affiche la consigne de température sanitaire (uniquement avec ballon réglé par sonde, fig. 4.14)

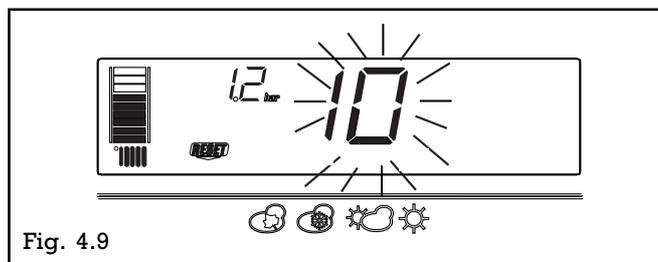


Fig. 4.9

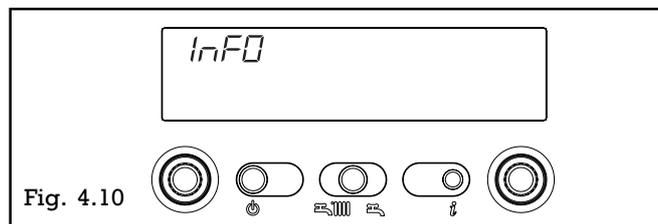


Fig. 4.10

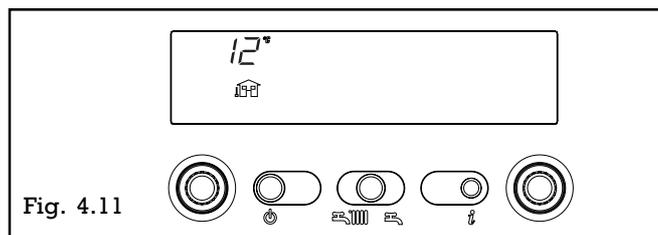


Fig. 4.11

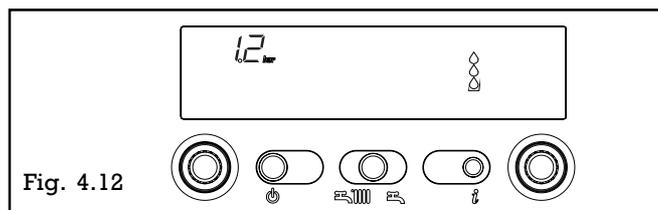


Fig. 4.12

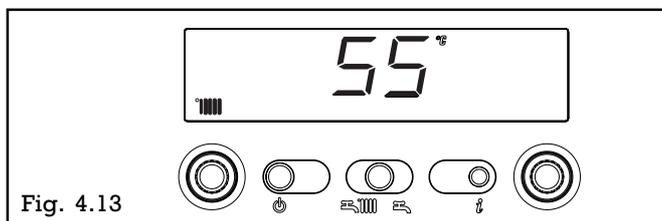


Fig. 4.13

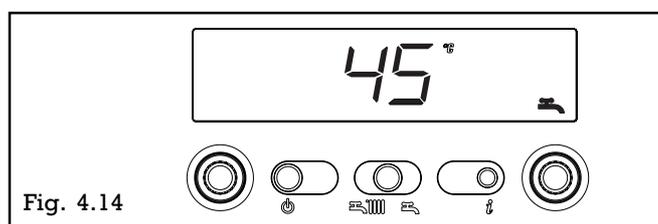


Fig. 4.14

4.3 Arrêt de l'appareil

Arrêt momentané

En cas de courtes absences, appuyer sur la touche pour éteindre la chaudière : affichage de deux segments (fig. 4.15).

La fonction hors gel chaudière reste active sous réserve que l'alimentation électrique soit présente (fig. 4.16) ainsi qu'un cycle de dégivrage du circulateur toutes les 24 heures.

Arrêt prolongé

En cas d'absence prolongée, appuyer sur la touche pour éteindre la chaudière: affichage de deux segments (fig. 4.15).

Fermer l'interrupteur général de l'installation.

Fermer le robinet gaz placé sous la chaudière en tournant la manette dans le sens horaire (fig. 4.17).

Dans ce cas les fonctions hors gel et dégivrage sont inactives.

S'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation ou consulter le professionnel assurant le suivi de l'installation pour l'insertion d'un produit antigel adapté.

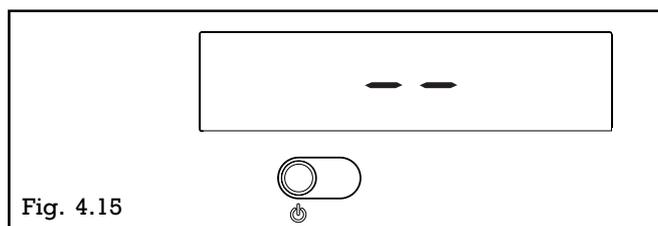


Fig. 4.15

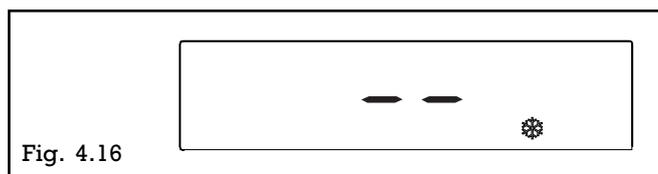


Fig. 4.16

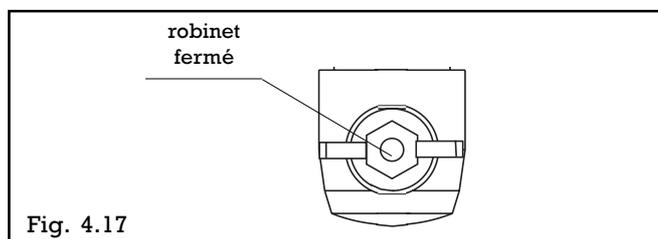
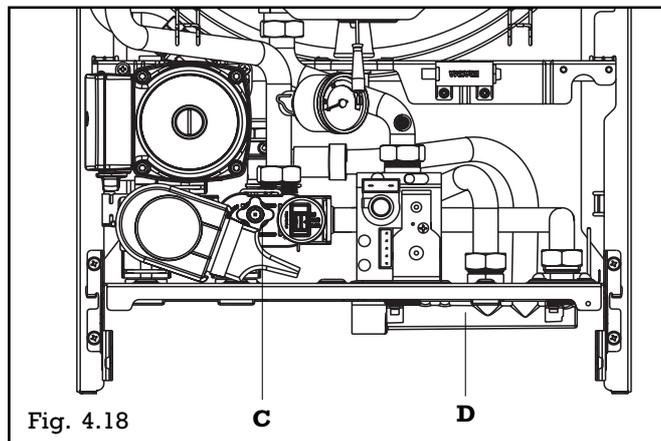


Fig. 4.17

4.4 Vidange de la chaudière

- Éteindre la chaudière
- Ouvrir les purgeurs placés au point les plus haut de l'installation
- Dévisser le robinet de vidange de l'installation (C) l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (D) (fig. 4.18)
- Vidanger les points les plus bas de l'installation.



4.5 Anomalies de fonctionnement

Lors d'une anomalie de fonctionnement, la flamme  disparaît et un code clignotant s'affiche ainsi que les icônes  et/ou .

DESCRIPTION DES ANOMALIES	Code d'erreur	Icône 	Icône 
ABSENCE DE FLAMME (D)	10	OUI	NON
FLAMME PARASITE (T)	11	NON	OUI
THERMOSTAT LIMITE (D)	20	OUI	NON
EVACUATION FUMÉES OU PRESSOSTAT (D)	30	OUI	NON
EVACUATION FUMÉES OU PRESSOSTAT (T)	31	NON	OUI
PRESSIION HYDRAULIQUE INSUFFISANTE (D) (*)	40	OUI	NON
PRESSIION HYDRAULIQUE INSUFFISANTE (T) (*)	41	NON	OUI
ANOMALIE CAPTEUR DE PRESSIION (D)	42	OUI	OUI
ERREUR PARAMÉTRAGE CARTE ÉLECTRONIQUE (D)	50-59	OUI	OUI
ERREUR SONDE SANITAIRE (T) (°)	60	NON	OUI
ERREUR SONDE PRIMAIRE (T)	71	NON	OUI
ANOMALIE THERMOSTAT BASSE TEMPÉRATURE (T)	77	OUI	OUI

(D) Définitive

(T) Temporaire, la chaudière tente de résoudre elle-même l'anomalie.

(°) Uniquement avec un ballon séparé avec sonde sanitaire. Le code anomalie s'affiche avec la chaudière en stand-by.

(*) Voir paragraphe ci-après.

Remise en fonctionnement après une anomalie

L'affichage uniquement de  indique une anomalie de fonctionnement temporaire que la chaudière tente de résoudre par elle-même. Si elle n'y parvient pas, deux situations sont possibles:

situation A (fig. 4.19)

disparition de , apparition de l'icône  et d'un autre code d'erreur: attendre au moins 10 secondes puis appuyer sur la touche  pour rétablir le fonctionnement. Si la chaudière reprend son cycle de fonctionnement normal, l'anomalie est due à une situation fortuite. Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

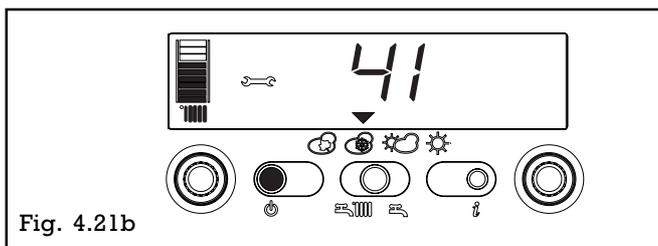
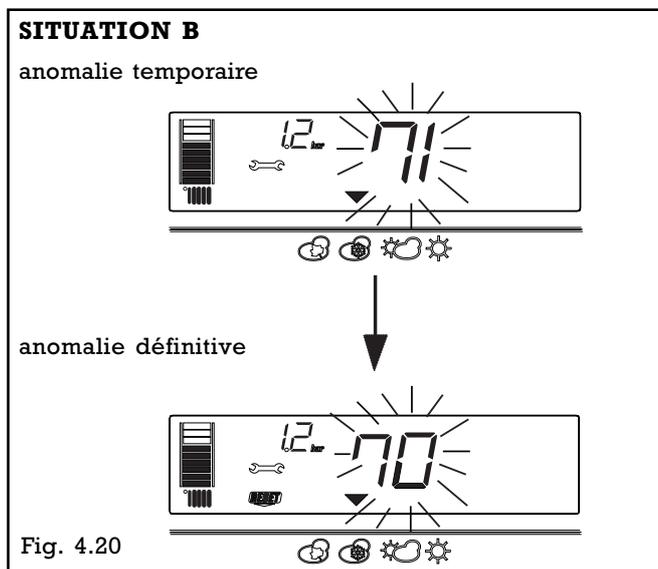
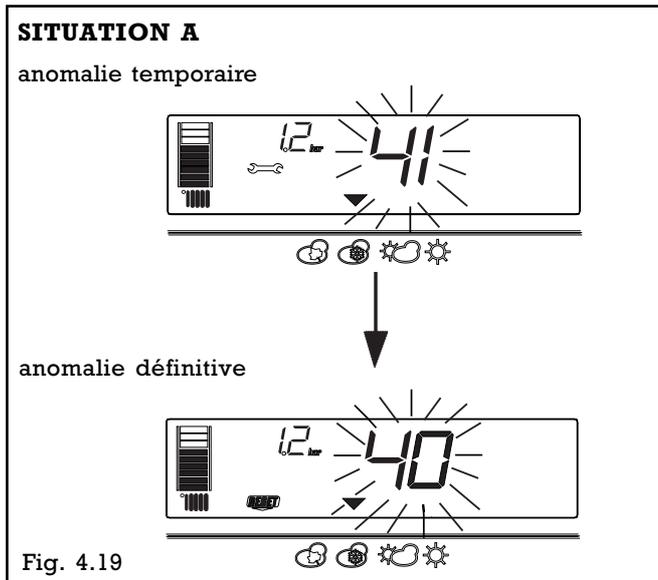
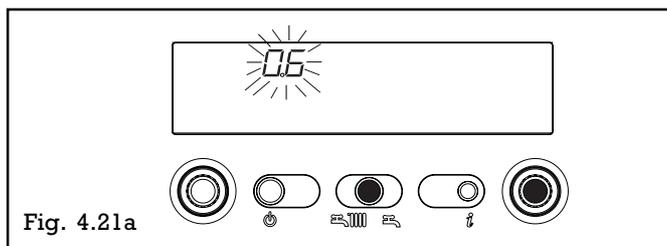
situation B (fig. 4.20)

avec , apparition de l'icône  et d'un autre code d'erreur: il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Anomalies 40 et 41

Si la pression hydraulique de l'installation atteint 0,6 bars, la valeur de la pression clignote sur l'afficheur (fig. 4.21a). Si elle descend au-dessous du minimum de sécurité (0.3 bar), le code 41 apparaît (fig. 4.21b) pendant un court instant, puis si l'anomalie persiste, le code 40 s'affiche. Réarmer en appuyant sur  et ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage jusqu'à ce que la pression atteigne 1,5 bars (à froid). Si cette opération se répète, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation pour vérifier l'étanchéité globale.

 Un appoint d'eau fréquent (2 à 3 fois par mois) est préjudiciable au bon fonctionnement de l'appareil.



4.6 Entretien

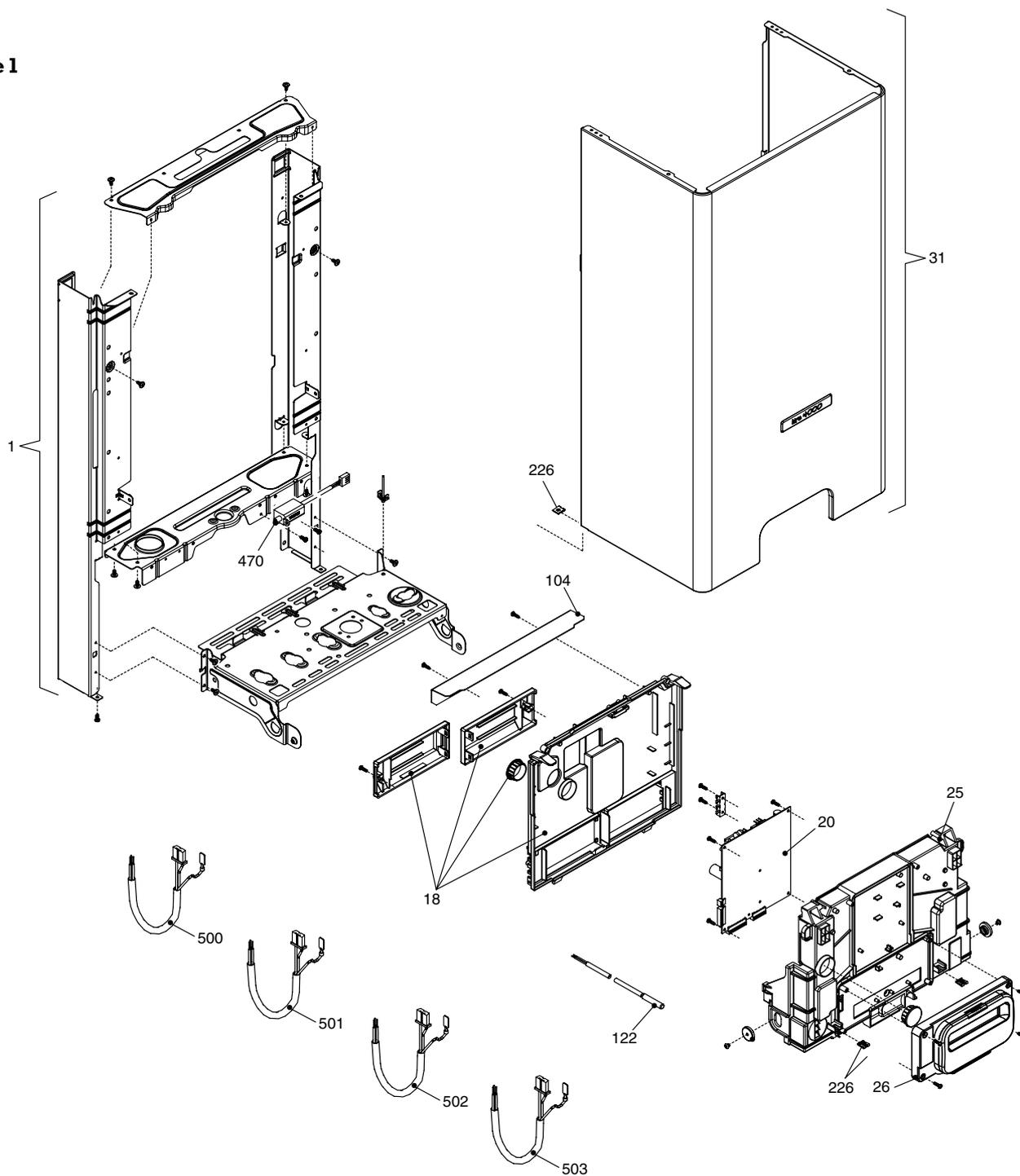
Pour que la chaudière garde son bon rendement, il faut la nettoyer et contrôler 1 à 2 fois par an.

Consulter un professionnel qualifié. Nous rappelons qu'il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien dès la mise en route de l'appareil.

L'habillage de la chaudière se nettoie à l'eau et au savon uniquement. Ne pas utiliser de produits abrasifs.

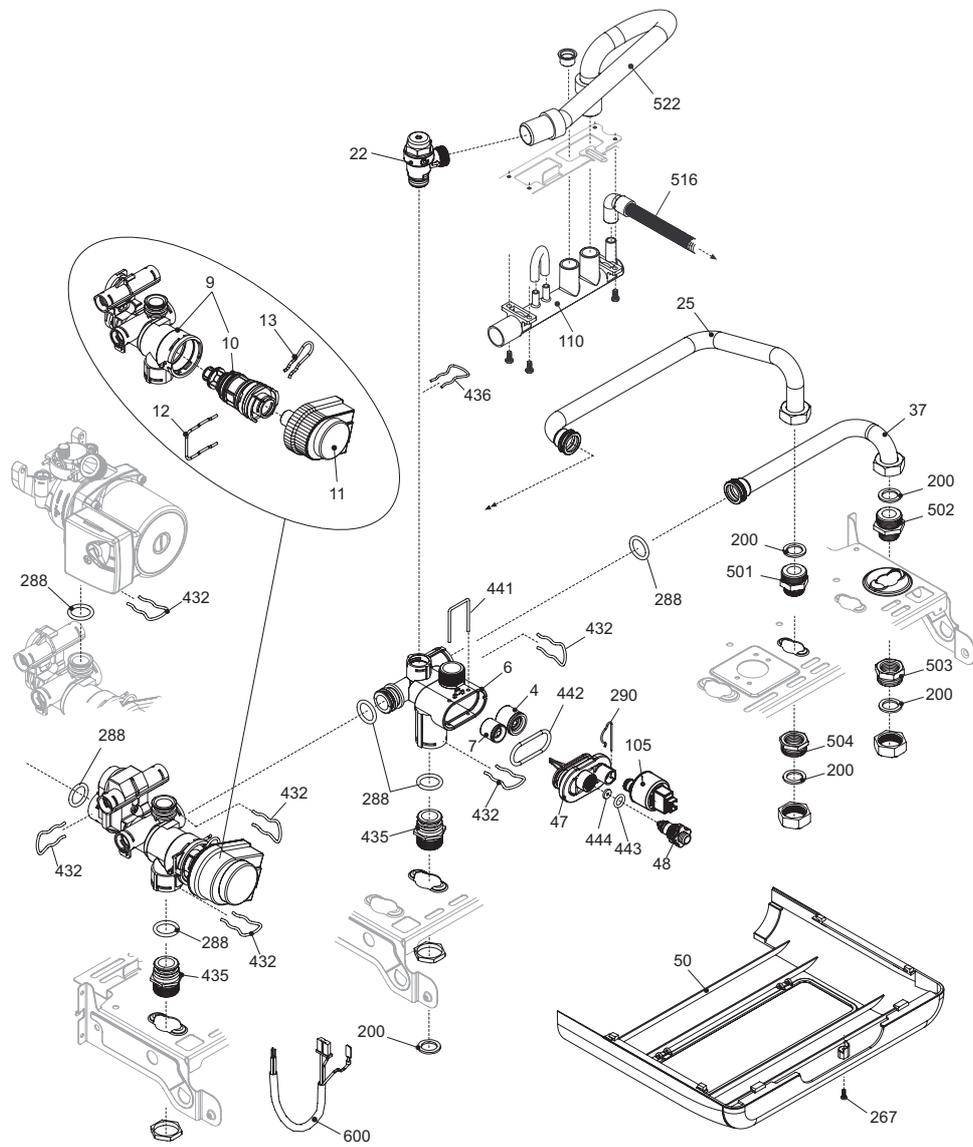
5 PIECES DETACHEES

Vue 1



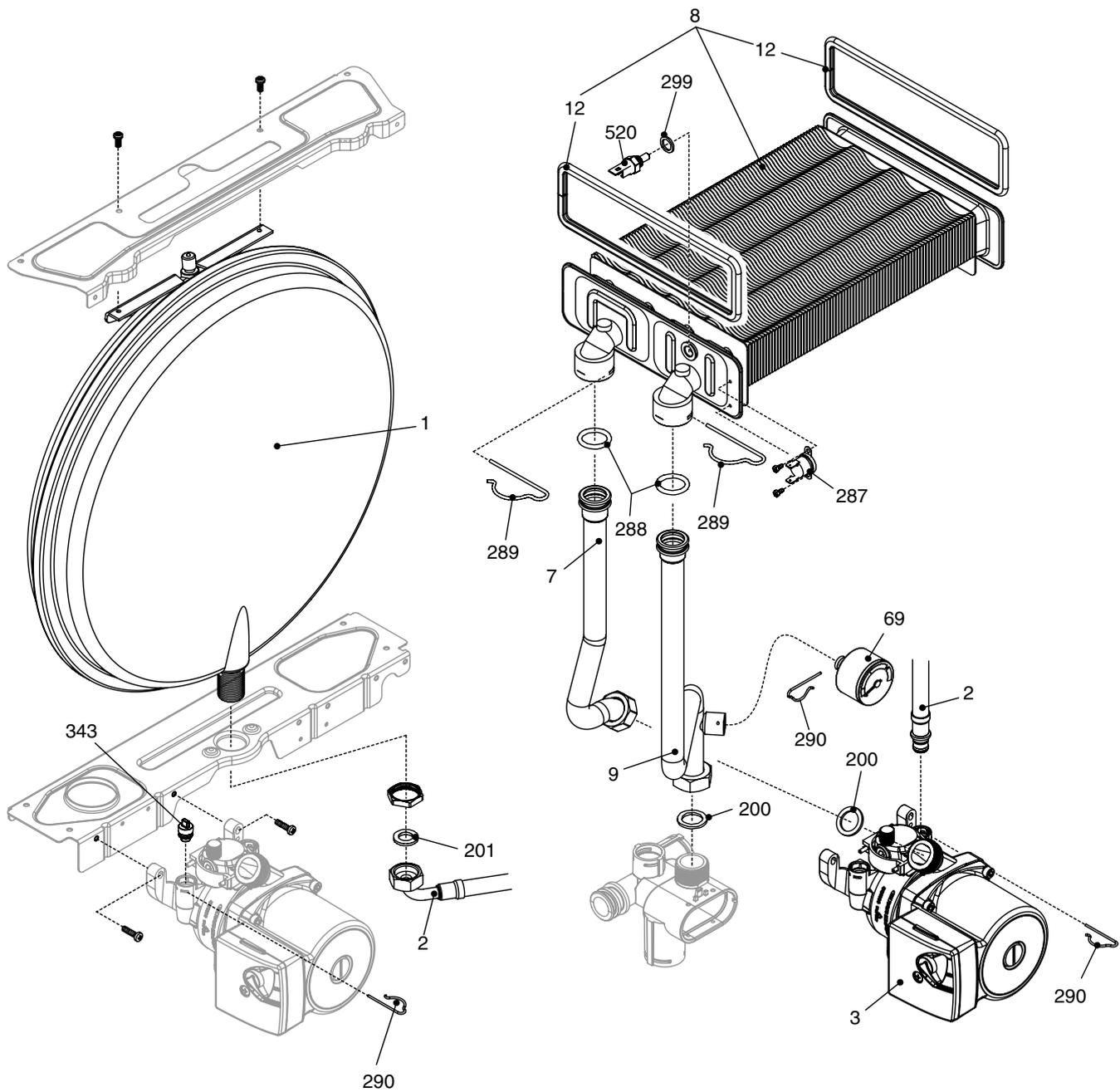
Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024 V
1	1	-	châssis chaudière complet	x
	18	111487	couvercle de protection	x
	20	102149	platine principale AB 05	x
	25	177133	tableau de bord	x
	26	102150	platine d'affichage (volet blanc)	x
	31	135546	habillage complet	x
	122	198752	sonde ballon	x
	226	122643	écrou à pince	x
	470	198635	transformateur	x
	500	109479	câblage ensemble bornier (ME1)	x
	501	109481	câblage ensemble hydraulique (CN7)	x
	502	153010	nappe carte affichage	x
	503	109482	câblage ensemble bornier (ME2)	x

Vue 2



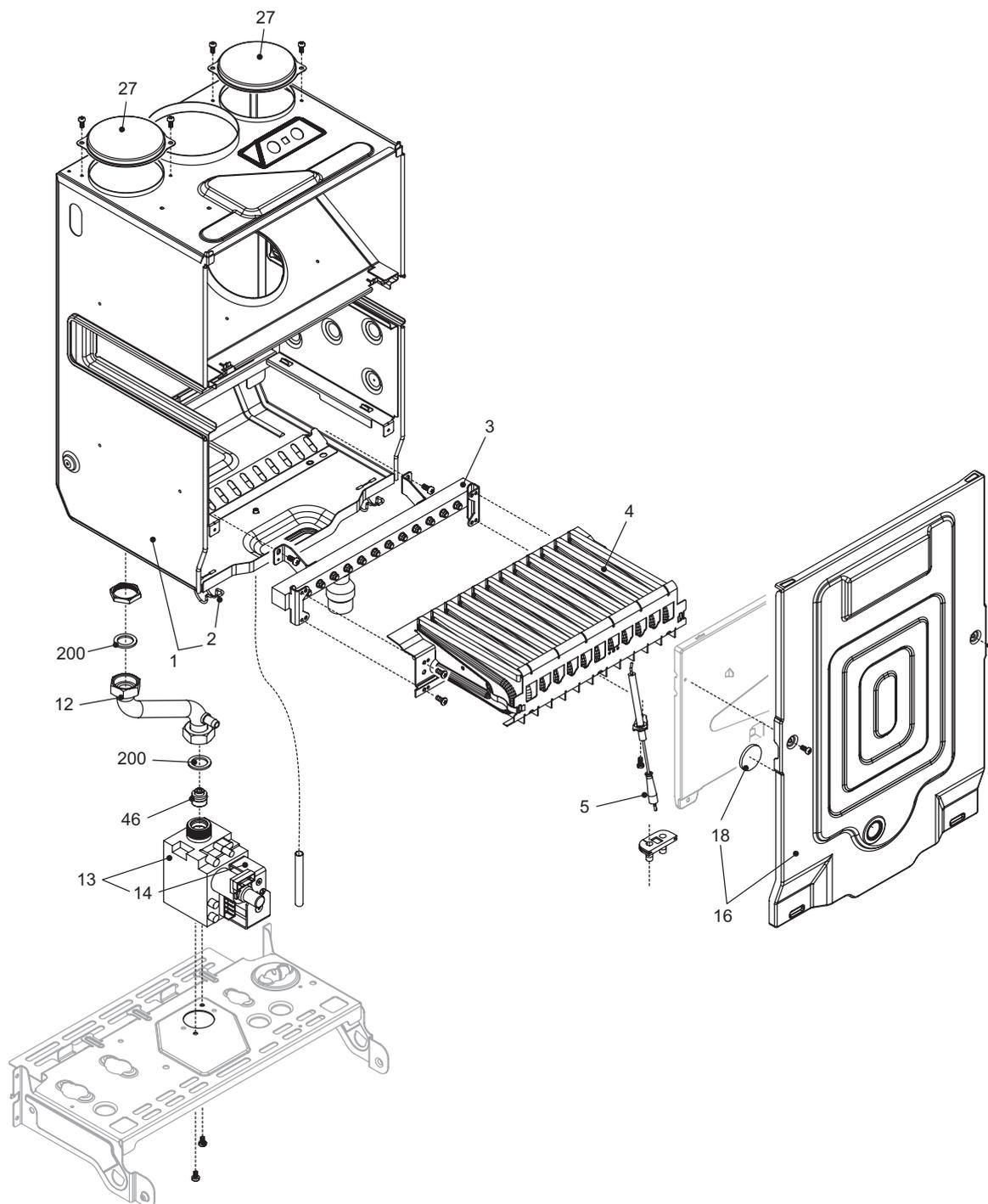
Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024 V
2	4	110114	clapet d'isolement	x
	6	110493	corps groupe bypass	x
	7	110111	clapet d'isolement bypass	x
	9	110495	corps groupe chauffage	x
	10	109654	cartouche de vanne directionnelle	x
	11	150314	moteur vanne directionnelle	x
	12	110338	clip fixation cartouche	x
	13	110337	clip fixation moteur	x
	22	174425	soupape de sûreté	x
	25	182306	tuyauterie retour sanitaire	x
	37	182300	tuyauterie départ sanitaire	x
	47	111485	couvercle groupe bypass	x
	48	166709	robinet de vidange	x
	50	109431	cache tuyauterie blanc	x
	105	109454	capteur de pression	x
	110	110492	collecteur évacuations	x
	200	142414	joint 3/4"	x
	288	142667	joint torique circulateur	x
	290	110326	clip fixation	x
	432	110333	clip fixation corps	x
	435	-	mamelon double	x
	436	110335	clip fixation soupape	x
	441	110336	clip fixation couvercle	x
	442	142466	joint groupe bypass	x
	443	142465	joint torique	x
	444	142467	joint	x
	501	-	mamelon double	x
	502	-	mamelon double	x
	503	-	raccord	x
	504	-	raccord	x
	516	182051	tuyau évacuation vidange	x
	522	182052	tuyau évacuation soupape	x
	600	109483	câblage ensemble hydraulique (CN5)	x

Vue 3



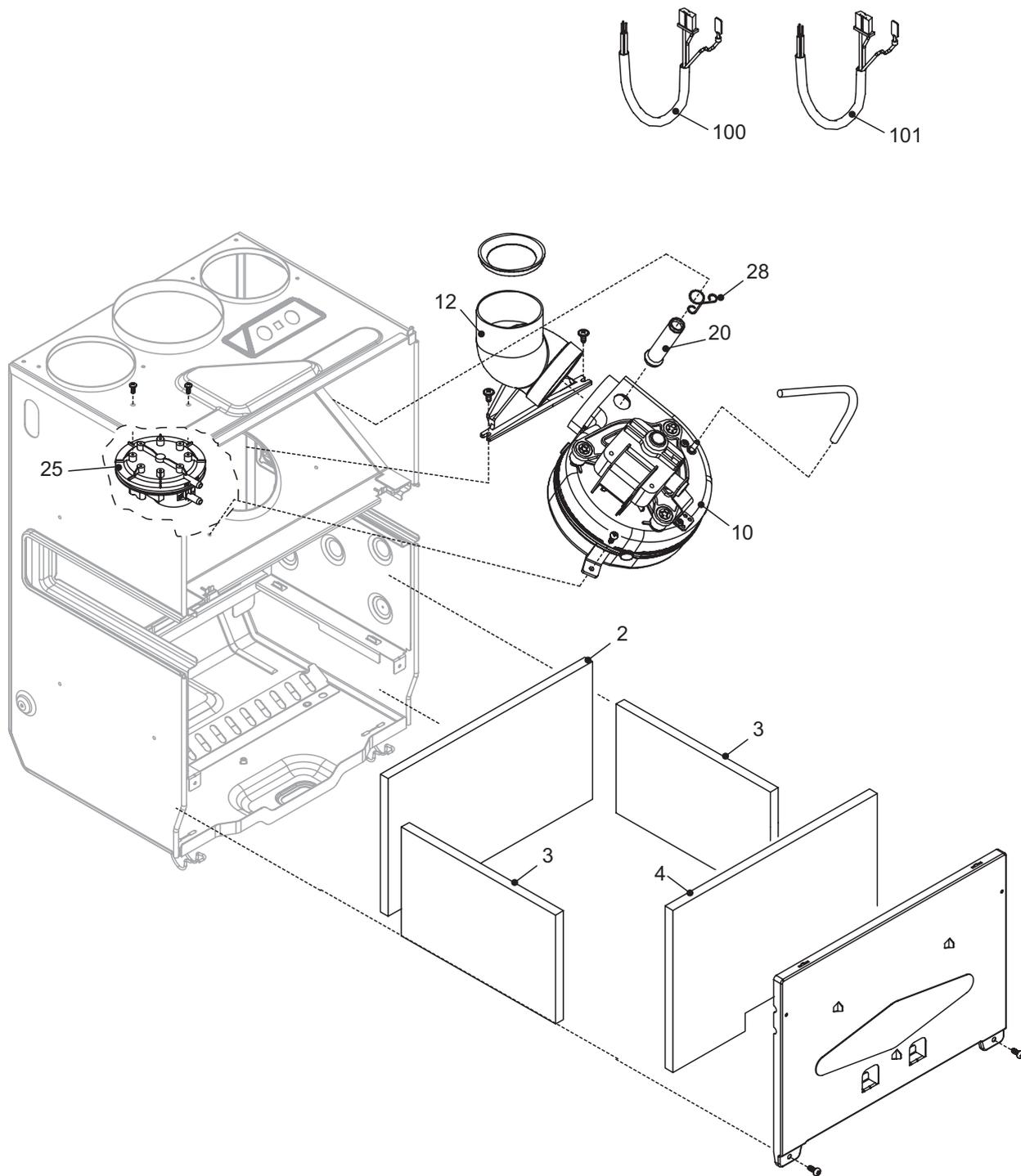
Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024 V
3	1	188225	vase d'expansion	x
	2	182700	tube flexible vase	x
	3	109944	circulateur	x
	7	183129	tuyauterie retour échangeur	x
	8	122017	échangeur	x
	9	183131	tuyauterie départ échangeur	x
	12	142680	joint échangeur	x
	69	149967	manomètre	x
	200	142414	joint 3/4"	x
	201	142416	joint 1/2"	x
	287	178960	thermostat sécurité	x
	288	142667	joint torique circulateur	x
	289	110328	clip fixation	x
	290	110326	clip fixation vase	x
	299	142686	joint de sonde	x
	343	-	bouchon	x
	520	198733	sonde NTC	x

Vue 4



Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024 V
4	1	-	caisson étanche	x
	2	110329	clip fixation chambre combustion	x
	3	167653	rampe injecteurs gaz naturels	x
	4	105938	brûleur seul gaz naturels	x
	5	124386	électrode	x
	12	183133	tuyauterie gaz	x
	13	188163	vanne gaz	x
	14	106124	bobine de modulation complète	x
	16	132549	face avant avec vitre	x
	18	-	vitre	x
	27	109400	cache entrée d'air	x
	46	120053	diaphragme Ø 4,6 mm	x
	200	142414	joint 3/4"	x
	300	109484	câblage vanne gaz	x

Vue 5



Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024 V
5	2	157592	plaque isolant arrière	x
	3	157593	plaque isolant latérale	x
	4	157594	plaque isolant frontale	x
	10	188521	ventilateur	x
	12	110726	conduit ventilateur	x
	20	-	tube prise de mesure	x
	25	159729	pressostat fumées	x
	28	110340	clip fixation tube	x
	100	109486	câblage ensemble combustion	x

6 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis deux ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", les port et main d'oeuvre n'étant pas à notre charge.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, court circuit électrique, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)

- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V
- tous les composants hydrauliques détériorés par des appoints d'eau du circuit de chauffe abusifs (ex: 2 à 3 fois par mois).

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...). La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 20°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.